



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique



Université de Blida1
Institut d'architecture et d'urbanisme

MASTER 02

Option : Habitat et Architecture

Thème : Projet Intégré

Lecture du processus de formation et transformation de la ville de Cherchell

Établissement de la relation ville /mer

Projet 1: Habitat Intégré

Projet 2: hôtel

Présenté par :

✉ Mlle MESSIOURI Hadjer

Encadré par :

✉ Mr BOUGDAL Kamel

✉ Mr AITCHERKIT Ali

Année universitaire : 2014-2015

Remerciements

Nous remercions avant tout Dieu le Tout-puissant qui nous a donné la force, le courage et la volonté pour réaliser ce travail.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos deux enseignants :

Mr BOUGDAL Kamal, Mr AITCHKIT Ali, pour leurs encadrements, conseils et encouragements.

DEDICACES

Quel que soit les mots que j'ai écrit, et quel que soit le remerciement dédié, je ne peux jamais exprimer ce que ma mère et mon père m'ont donné, qui m'ont toujours soutenu et encouragé pendant mes années d'études, je souhaite de tout mon cœur, que Dieu puissant prolonge leurs vies, et qu'il m'aide à rendre leur bien.

Je dédie mon travail à :

Ma chère sœur **Djamila**; ma chère sœur **Saliha** et son mari ; ma chère sœur **Hassina** et son mari ; ma chère sœur **Ghania** et son mari ; ma chère sœur **Hayet** et son mari.

Mon cher frère **Brahim** et sa femme; mon cher frère **Mohamed** et sa femme; cher frère **Krimo** sa femme. Je leurs souhaite tout le bonheur du monde inchalah.

A mes nièces et mes neveux :

Abdou ;Batoul ;Mohamed;Merouane ;Ikram ;Hamadouch ;Abdelmalek ;Khalil ;Anous ; Ibtissem et Imad.

A mes oncles et tantes, A mes cousins et mes cousines.

A tous mes amis :

Saida ;Amira ;Lamia ;Sirine ;Asma ;Nassima ;Sarah ;Siham ;Abderezak ;Rahmani ;Youcef ; Karim et tous mes camarades de l'option habitat.

A mes chères copines de travail : **Asma et Maria**

Sommaire

I-CHAPITRE 01: INTRODUCTIF

I- Introduction à la thématique générale.....	01
I-1-Références méthodologiques de l'option.....	01
I-1-2-Centre historique.....	02
I-2-A- Présentation du cas d'étude.....	04
I-2-B - Critères du choix de site.....	04
I- 3- Les problématiques.....	05
I- 4-1- Objectifs de travail.....	07
I- 4-2- Méthodologie de travail.....	07
I-5- Présentation de la démarche méthodologique.....	07
I-5-A- La théorie de Muratori.....	07
I-5-B- La théorie de Cannigia.....	08
I-6 -Contenu et organisation pédagogique.....	09

II- CHAPITRE 02: ETAT DE L'ART

II -Le centre historique.....	10
II-1- Problématique générale des centres historiques.....	10
II-2- Problématique des centres historiques en Algérie.....	11
II-3- Analyse d'exemples.....	12
II-3-a Projet de restauration du centre historique (le cas de Bologne).....	12
II-3-b- La réhabilitation de la ville de havres.....	17

III- CHAPITRE 3 : CAS D'ÉTUDE

III-1 Analyse territoriale.....	18
III-1-1 Introduction.....	18
III-1-2 l'organisme territorial.....	18
III-1-3 Les quatre phases d'implantation	19
Conclusion	19

III-2 Analyse diachronique.....	24
III-2-1 Evolution historique de la ville.....	24
III-2-1-1 Période phénicienne.....	24
III-2-1-2 Période romaine.....	28
III-2-1-3 Période arabe.....	32
III-2-1-4 Période coloniale.....	36
III-2-1-5 Période post coloniale.....	36
III-2-2 Synthèse de croissance (dédouplements).....	39
III-2-3 Carte des permanences.....	41
III-2-4 Carte Synthèse de croissance.....	42
III-3 Analyse synchronique.....	43
III-3-1 analyse typologique du cadre bâti du centre historique.....	43
III-3-1-1 Les entités morphologiques.....	43
III-3-1-2 Zones homogènes.....	45
III-3-1-2-1 Tissu andalous.....	45
III-3-1-2-2 Tissu d'Ain ksiba.....	47
III-3-2- Processus typologique de la maison.....	47
III-3-3-1 Maison traditionnelle cherchelloise.....	49
III-3-3-2 Tissu colonial.....	50
III-3-4 Typologie de la maison.....	52
III-3-4-1 Maison traditionnelle	52
III-3-4-2 Maison européenne.....	52
III-3-5 Etude modulaire.....	54
III-3-5-1 Module habitable.....	54
III-3-5-2 Module constructif	54
III-3-5-3 Module commercial.....	54
III-3-6 Système constructif.....	55

III-3-6-1 Les soubassements.....	56
III-3-6-2 Les murs.....	56
III-3-6-3 Les planchers.....	56
III-3-6-4 Les toitures.....	56
III-3-6-5 Les arcs.....	56
III-3-6-6 Les enduits.....	57
III-3-7 Etude des techniques de jonction structurelles.....	59
III-3-8 Eléments architectoniques.....	60
Conclusion.....	61
III-4 Les instruments d'urbanisme.....	62
III-4-1 Lecture critique des instruments d'urbanisme.....	62
III-4-2 La présentation du pos.....	64
III-4-2-1 Problématique spécifique au centre historique.....	65
III-4-2-2 Contraintes et propositions du pos.....	65
III-4-3 Critiques des instruments d'urbanisme et propositions à l'échelle du centre historique.....	67
III-4- 4 Le plan d'aménagement du centre historique.....	69
III-5 Présentation de l'aire d'intervention.....	70
III-5-1 Situation d'aire d'intervention.....	70
III-5-2 Caractéristiques physiques d'aire d'intervention.....	70
III-5-3 l'accessibilité d'aire d'intervention.....	71
III-5-4 Environnement naturel.....	71
III-5-5 L'état du bâti.....	71
III-5-6- Problématique.....	72
III-5-7- Pertinence du projet	72
III-5-8-Objectifs.....	72
III-5-9- L'idée du projet.....	72

III-5-10- Genèse du projet.....	73
III-5-11-Structure fonctionnelle.....	75
III-5-12 Composition des façades.....	79
Conclusion.....	80
IV-Dossier graphique du projet	

I- INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE GÉNÉRALE

I-1 Références méthodologiques de l'option

'Projet intégré'

Pour Saverio MURATORI, initiateur de l'approche dite « typo-morphologique », il existe une crise de l'enseignement de l'architecture qui est indissociable de la crise actuelle de la production du bâti. Cette crise de l'enseignement est perceptible à travers le rôle qui est assigné et/ou inculqué aux architectes tout au long de leur formation : l'architecte est présenté comme étant « (...) [l'] auteur de produits exceptionnels, comme créateur de formes nouvelles, opposé aux façons de construire utilisées avant que chacun ne cherche à réaliser son acte créateur »¹. La composition architecturale est essentiellement considérée comme « une matière propre à développer la créativité individuelle, entendue dans un sens spécifiquement personnaliste, afin de favoriser l'hétérogénéité des produits, l'imagination velléitaire et esthétisante, adhérant à une formule extraordinairement efficace pour former un architecte capable de remplir une commande (...) en livrant un produit consommable, volontairement opposé à n'importe quel contexte, à n'importe quel bâti existant, à n'importe quelle continuité sociale »². Dans le même ordre d'idée, il est tout à fait significatif de constater que dans la plupart des cas, les matières enseignées et qui sont en rapport avec l'histoire de l'architecture sont « liées elles aussi à la lecture des exceptions, des émergences et à la mythification des architectes, des « maîtres » du passé, (...) »³.

C'est en réaction à cette situation de crise que Saverio MURATORI initiera une nouvelle démarche en développant une approche que l'on pourrait qualifier d'historiciste. Une approche dont ses élèves seront les continuateurs, et on pense là notamment Gianfranco CANIGGIA. En rupture avec les pratiques en vigueur, cette approche tend à considérer le bâti, non plus comme une œuvre individuelle détachée de son contexte et soumise à la subjectivité de son concepteur, mais comme un pur objet culturel, indissociable de la société et de l'histoire dont il est le produit, et où l'architecte est un continuateur d'une œuvre et d'une pensée qui le dépasse et à laquelle il doit impérativement adhérer. Dans cette démarche « novatrice », l'architecte n'est plus une individualité isolée et omnipotente, animée d'une ambition et d'un orgueil démesurés, porteur d'une imagerie hétéroclite venue d'ailleurs, mais un acteur conscient de son nécessaire enracinement dans la culture et dans l'histoire spécifiques de son lieu d'intervention.

L'approche « typo-morphologique » est par excellence une approche processuelle, car elle considère que tout objet architectural n'est que le résultat de son propre processus historique de formation et de transformation. Et elle postule l'idée que chaque objet architectural nouveau à concevoir ne peut s'inscrire dans son milieu physique, social et culturel que dans la mesure où il s'inscrit dans la continuité de ce processus, d'où la nécessité à chaque fois de remonter à l'origine, de re-dérouler et de relire le processus typologique de l'objet sujet d'une intervention.

¹ Gianfranco CANIGGIA et Gian Luigi MAFFEI, *Composition architecturale et typologie du bâti, Lecture du bâti de base*, trad. Pierre LAROCHELLE, Ville recherche diffusion, Paris, 2000, p.10.

² Ibidem.

³ Ibidem.

L'hypothèse globale de cette approche et que nous avons adopté pour notre travail consiste à considérer : « (...) l'organisation interne de l'environnement construit comme l'effet de son processus de formation (). Autrement dit, la structuration du territoire [de l'organisme urbain, du tissu et du type bâti] a lieu progressivement, par adjonctions successives d'éléments nouveaux et par occupation graduelle d'espaces supplémentaires, d'une manière telle que chaque étape prise en considération peut toujours être expliquée comme conséquence de l'état d'organisation précédent et comme matrice du prochain développement. Pour saisir l'ordre actuel qui sous-tend les formes de l'habitat, il convient donc d'en retracer la genèse. »⁴. Cette hypothèse fait appel à deux postulats : « (...) il n'y a pas de réalité non structurée ; et (...) la genèse des structures de l'habitat est une genèse logique, ou du moins logiquement reconstituable »⁵.

C'est donc conscient de la crise qui caractérise la production du bâti dans notre pays que nous avons choisi la typologie processuelle comme approche. Toutefois, notre choix sera de l'ordre d'une adhésion mesurée et parfois même critique, car nous sommes parfaitement lucides quant au fait que toute démarche ou approche scientifique, aussi complète soit-elle, ne peut embrasser ni cerner l'entière réalité (ou complexité) de son objet d'étude. Et c'est en raison de cela que nous ne manquerons pas, à chaque fois que cela nous semblera pertinent de souligner une lacune ou un cas « d'incompatibilité culturelle » des outils et des concepts développés par l'approche typomorphologique tout au long des lectures (analyses) que nos étudiants auront à faire.

***Mots clefs :** petite ville côtière historique, relation ville-mer, structure morphologique du relief, anthropisation du territoire, patrimoine bâti, secteur sauvegardé, protection des centres historiques, lecture typologique.

L'intervention sur le centre historique requiert la connaissance de l'histoire du lieu à travers l'analyse de son processus de formation et transformation du tissu urbain et des structures bâties. L'acquisition de cette connaissance de stratification sera le fondement sur lequel s'appuiera toute intervention dans le but d'assurer une continuité que se soit dans un cadre de réhabilitation, restauration rénovation, ou à l'occasion de l'intégration du projet nouveau.

I-1-2- CENTRE HISTORIQUE:

Les centres historiques, ces ensembles urbains qui ont survécu à la débâcle de l'urbanisation post industrielle, représentent les expressions matérielles de la diversité des sociétés à travers l'histoire et à travers le monde. Témoins du passé, reflets de l'identité culturelle des sociétés, mais rares, non reproductibles, ils sont aujourd'hui considérés comme un patrimoine qui nécessite d'être protégé pour les générations futures, mais aussi pour permettre le développement harmonieux des sociétés actuelles.

Dans nos villes de nouveaux modèles prenant en compte les changements de modes de vie et transformation du mode de production. Ces derniers, apparaissent et se développent au rythme des percées et extensions nouvelles répondant aux besoins socio-économiques de l'époque mais créant une rupture quasi totale avec l'environnement où ils se trouvent.

Le résultat de cette expansion rapide de la ville fut une consommation dévastatrice du territoire et

⁴ MALFROY, Sylvain et CANIGGIA, Gianfranco. L'approche morphologique de la ville et du territoire, Repro-Zentrale der ETH-Z, Zurich, 1986, p.188

⁵ Ibidem.

anéantissement de ses valeurs. Le résultat, encoure aujourd'hui, est la production d'une agrégation de constructions dépourvues de tout caractère et de qualité. PORTOGHESI, qualifia cette production massive par l'expression « quantité sans qualité »⁶. Une production selon lui, qui a rompu tout rapport avec « la structure primaire » ou elle se trouve.⁷

L'histoire des villes nous a montré que le phénomène de la stratification urbaine demeure un processus historique et mécanique quasi systématique. Même dans les interventions les plus massives appliquées sur Paris au temps d'HAUSSMANN, le nouveau tissu proposé avait néanmoins tenu compte du parcellaire du tissu ancien. Par contre, les créations ex-nihilo de l'urbanisme moderne, proposèrent de nouvelles formes étrangères dénuées de toute signification par rapport à l'existant.

Ces mêmes facteurs et paramètres décrits auparavant, qui ont entraîné la crise actuelle, ont causé aussi la coupure ville et architecture.

L'abstraction de la ville à quelques fonctions urbaines précises d'une part⁸ et l'anéantissement de ses acquis historiques d'autre part, provoquèrent la déchirure théorique et pratique entre ville et architecture, par des solutions urbaines ramenées à de simples plans zoning tout à fait abstraits.

Leur répercussions négative sur la ville ancienne furent :

- 1) La perte d'identité de la ville comme lieu d'établissement doté d'une cohérence formelle spécifique en continuité avec l'existant.
- 2) L'idéologie de la modernité et de la nouveauté à tout prix, alibi de l'improvisation (l'architecture des villes traditionnelles en Algérie, malgré les affinités régionales parfois très fortes, obéissant principalement à notre appartenance culturelle, présente des caractéristiques formelles et spéciales spécifiques.

Saisir les affinités de ces architectures et faire la part entre l'enracinement locale et la diffusion des modèles.⁹

Serait aujourd'hui un travail fort essentiel, car le caractère homogène du centre historique, son échelle, ses agrégats qui demeurent en revanche un répertoire typologique très diversifié, peuvent devenir les références pour :

- 1) Des témoignages historiques et culturels que la ville devra représenter avec dignité
- 2) La production d'un cadre bâti agréable et satisfaisant au sein du centre historique émanant de l'enracinement local.¹⁰

⁶ voir Paolo Portoghesi « Au-delà de l'architecture moderne » trad; geneve Gattan .édition 'equerre paris 1981.(pp24,31).

⁷ Mémoire de magister « la stratification comme valeur de la ville » ; Youcef Chennaoui juillet 1993.

⁸ 3-les fonctions urbaines, d'après le courant progressiste ,ont été ramenées à quelques fonctions précises parmi elles; dormir ,marcher ,se promener ,se faire soigner.

⁹ Les différentes cultures urbaines obéissaient principalement à un modèle opératoire propre à chaque civilisation .Ainsi, le centre historique stratifié en connut plusieurs depuis l'antiquité. À la période arabe et ottomane, jusqu'à celui de la période française .cela fut le cas de plusieurs villes algériennes.

¹⁰ Mémoire de magister « la stratification comme valeur de la ville » ; Youcef Chennaoui juillet 1993

I-2-a PRÉSENTATION DU CAS D'ÉTUDE:

Sur le littoral, à environ de 70 KM à l'ouest d'Alger, se situe la ville de CHERCHELL. Un plateau peu élevé dont la bordure a été déchirée par les flots, s'allonge parallèlement au rivage. La ville est dominée au sud par une suite de collines verdoyantes et plus loin par des montagnes confuses habitées par la tribu des BENI MENASSER; AU Nord la mer méditerranéenne, flanquée d'énormes piliers qui sont au levant le CHENOUA et au couchant le massif de cap TENES .Le sol y est fertile, le climat doux, salubre, et rafraîchi en été par la brise marine.

I-2-b CRITÈRES DU CHOIX DE SITE :

La ville de Cherchell offre une parfaite concordance avec l'esprit du travail envisagé car elle se caractérise par:

*le fait qu'elle recèle d'innombrables acquis historico culturels, car elle a connu plusieurs civilisations urbaines.

*Son noyau historique (traditionnel) qui a gardé son caractère homogène, demeure un très bon exemple du phénomène de la stratification historique.

*ses sites et monuments antiques, d'une grande valeur universelle, acquièrent à la ville un aspect touristique considérable, d'où la nécessité d'intervention urgente

*l'état de crise et le problème de prise en charge du noyau historique ; connu pour sa grande qualité urbaine et architecturale, souffre de son enclavement, aujourd'hui dans la ville actuelle.

La redistribution géographique de la population mondiale a changé la différenciation spatiale du monde.

Une tendance marquante est apparue au cours de ce changement, celle de la concentration de la population sur les zones côtières. Quel que soit le lieu, un trop fort accroissement d'une agglomération et de sa population est susceptible de causer de graves problèmes. L'objectif est de considérer, dans ce contexte, les problèmes spécifiques aux sites historiques côtiers.



I-3 LES PROBLÉMATIQUES:

1 * Cependant aujourd'hui la ville contemporaine est en crise **elle n'arrive pas à s'adapter à la nouvelle situation dictée par les exigences de la vie moderne et une accélération du développement urbain démesuré et incontrôlé.**

2* Pour les villes touristiques, le mal est encore plus grand, **leur développement s'est fait au détriment de leur propre identité ainsi qu'au détriment de l'image gravée dans la mémoire collective.**

3 * Les centres historiques perdent **leurs homogénéité à cause des démolitions, et des travaux d'extension des villes, où la plupart des TYPOLOGIES sont dépourvues de caractère et pourraient être érigées n'importe où.**

4* **des suites du terrible séisme** : à Saida en 1956 à Cherchell en 1980 et 1989

5* **l'expansion des grandes villes et plus particulièrement des villes côtières**

6* **La relation entre la ville et la nature:** Manque d'articulation avec la mer (ville /port).

7* L'importante dynamique des hommes et du développement sur le littoral présente toutefois un revers de médaille, car dans plusieurs cas, elle s'est révélée être à l'origine de graves atteintes aux équilibres écologiques, et de phénomènes à haut risque pour les générations futures, tels que : **l'érosion des plages, le rétrécissement des terres agricoles, la surexploitation des nappes phréatiques qui conduit à l'intrusion des eaux salées, condamnant ainsi des sols et des vergers jadis très prospères, la destruction des équilibres hydrologiques, des habitats naturels de la diversité biologique ; ou encore, les constructions anarchiques et leur cortège de problèmes d'ordre environnemental et social.**¹¹

8* **Problématique environnementale dans les ports** Il y a là, en effet, une sérieuse menace pour les écosystèmes et le cadre de vie des régions littorales, tout particulièrement en Méditerranée, où transite une large part du pétrole consommé dans le monde.¹²

9* **« petites villes côtières », c'est parce qu'en tant que petites villes, elles sont, aujourd'hui, les plus touchées par le phénomène de l'exode urbain après la paupérisation dans nos grandes villes.**¹³

10* **Vide juridique et imprécision des textes de réglementation, particulièrement en matière d'urbanisme et de construction, et du foncier ; d'où la faiblesse des instruments d'urbanisme, de construction et d'aménagement (surexploitation de manière souvent illégale des richesses locales ; non-respect des spécificités locales par les pouvoirs publics ; interventions sans fondement conceptuel, ni normatif et encore moins contextuel ; etc.).**¹⁴

Actes de séminaire international Saida. Liban28 -31Mai 2001

¹¹ Allocation de monsieur Ali KAZANCIGIL

¹² La recherche et la formation pour aider à mieux concilier développement socio-économique des zones côtières et protection de la méditerranée.

Actes de séminaire international Saida. Liban28 -31Mai 2001:

13

¹⁴ Youssef ICHEBOUBEN (Les petites agglomérations côtières face à la paupérisation des grandes et à l'attrait de leurs richesses Cas de la cote d'azeffoune "grande-kabilie, Algérie")

11* Absence d'intégration d'une approche intellectuelle, particulièrement dans les structures de suivi sur le terrain.

12* laxisme des pouvoirs de décision, peut-être faute de moyens matériels, financiers ou autres.¹⁵

13* Occupation anarchique, souvent illégale, de l'espace, qui se traduit par une surexploitation sauvage des richesses locales (déforestation par des défrichements, construction sur des sites à protéger (sites naturels, historiques, etc.), non-respect du code local, etc.).¹⁶

14* Développement d'un cadre bâti éclectique caractérisé par des tissus variés représentatifs des diverses destinations (privée, publique et sectorielle) et souvent hétéroclite, outrepassant la réglementation en vigueur (choix des projets et de leurs implantations au gré du promoteur, soit en faisant intervenir une commission de choix de terrain, déléguée généralement par la wilaya ou par le ministère de tutelle, soit en octroyant carrément une dérogation).¹⁷

Actes de séminaire international Saida. Liban28 -31Mai 2001:

¹⁵

¹⁶

¹⁷ Youssef ICHEBOUBEN(Les petites agglomérations côtières face à la paupérisation des grandes et à l'attrait de leurs richesses Cas de la cote d'azeffoune ''grande-kabilie, Algérie'')

I- 4-1 OBJECTIFS DE TRAVAIL:

Comment intervenir sur le cadre bâti ancien.

I- 4-2 MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL:

Approche typo-morphologique comme moyen d'étude par approche territoriale et l'approche typologique du cadre bâti.

I-5 Présentation de la démarche méthodologique:***Présentation de l'approche typo morphologique:****I-5-A- La théorie de Muratori: Un horizon problématique de base:**

La méthode de Muratori d'analyse des processus typique de formation et de transformation des établissements humains se schématise en des classifications typologiques, interprétant le phénomène urbain, avec sa crise actuelle, par une périodisation de l'histoire et du découpage modulaire des structures spatiales faisant système avec une certaine vision de la civilisation. La méthode de l'étude des tissus urbains mettait en évidence l'analyse typologique des processus de transformation du bâti à travers l'histoire. Elle utilise deux instruments de base : DIAGRAMME ET LE RELEVÉ.

1) Le diagramme comme instrument d'orientation dans le temps et dans les valeurs de civilisation: Il s'agira d'analyser les crises périodiques de l'histoire, d'en décomposer les phases, de dégager une logique de succession de ces phases, de mesurer leur durée et leur fréquence, de les recomposer en cycles. D'autre part il faudra procéder à un classement qualificatif des différents segments temporels, dresser une classification des différents genres de crises d'après leurs causes et leurs effets.

2) Le relevé comme instrument de mesure du degré d'accomplissement du territoire. Selon Muratori, les différentes structures sont analysables, donc décomposables suivant des seuils successifs (on entend par là les différentes échelles d'analyse).

3) Conclusion : le projet comme acte interprétatif:

Muratori produisit les premières clés de lecture de la situation complexe actuelle, dont l'essence de la réalité humaine demeure "la découverte de l'organisme". Sa vision mettait fin à une approche partielle du problème architectural qui était en vigueur à une certaine période.

En synthèse, pour MURATORI le fait essentiel de l'urbanisme est l'organisme de la ville : cela est le sens originel de son développement planimétrique dans le temps, de son adaptation dans le milieu, y compris sa structure urbaine et bâtie, de sa vie civile et sociale, de son climat moral, de sa tradition et de son histoire. Ce qui lui conféra ses caractères intégralement dans les différents composants de ses types: structure, distribution, expression.

Ils rejoindront ainsi les trois principes de l'équilibre de l'architecture énoncés par Vitruve (solidité, commodité, et beauté).

Pour cela l'analyse urbaine de MURATORI revendique pour elle-même le statut d'une "histoire opératoire". Elle cherche à établir avec les disciplines du projet une relation de collaboration, ou

l'histoire serve de critère de rationalité du projet, et où le projet fournisse une perspective d'interprétation de l'histoire.¹⁸

I-5-B-LA THEORIE DE CANNIGIA :

D'après le théoricien CANNIGIA, l'approche typo morphologique, s'appuie sur deux pôles majeurs :

-Il n'y a pas de concret non structuré.

-L'histoire de la structure constructive de l'habitat est une logique dans sa reconstitution c'est-à-dire le processus de formation, de transformation et d'évolution des organismes à travers le temps présent.

-une certaine régularité. Tout au long de la genèse.

¹⁸ 1-Mémoire de magister « la stratification comme valeur de la ville » ;Youcef Chennaoui juillet 1993

I-6-Contenu et organisation pédagogique :

Le travail présenté dans ce rapport de fin d'étude vise à réaliser un projet architectural nouveau en utilisant une méthode qui le mènera à une intégration imposé par son milieu.

Le contenu de ce rapport est divisé en **trois chapitres**:

- **Le 1^{er} chapitre** ; introductif, est consacré à une présentation générale de l'objet d'étude et la démarche méthodologique utilisée.
- **Le 2^{ème} chapitre** a pour objectif les références de travaux de mémoires de recherches, ouvrages, ect eu rapport avec la recherche.
- **Le 3^{ème} chapitre** une lecture du processus de formation et de transformation de l'objet d'étude à différentes échelles (territoriale, typo morphologique), la lecture selon l'échelle utilisée, pour conclure par une synthèse. Et en dernier lieu le projet d'Architecture qui se fonde sur les résultats des analyses effectuées précédemment.

II-LE CENTRE HISTORIQUE :

Le noyau originel d'une ville ancienne a un caractère patrimonial et évolutif.

-Dans certains cas, le centre historique peut être réduit à quelques monuments symboliques, dans d'autres, il peut coïncider avec la quasi-totalité de l'agglomération. Les centres historiques sont souvent reconnaissables par la structure de leur voirie et de leur parcellaire. Ils sont au centre même des problématiques du patrimoine architectural et de la conservation et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde.

En effet, l'identité culturelle est profondément liée à l'environnement dans lequel elle se développe.

II-1-PROBLEMATIQUE GENERALE DES CENTRES HISTORIQUES:

« Les centres historiques perdent leur homogénéité à cause des démolitions, et des travaux d'extension des villes, et la plupart des constructions nouvelles sont dépourvues de caractère et pourraient être érigées n'importe où »¹.

-La sauvegarde des centres historiques a connu plusieurs doctrines qui peuvent être énoncées comme suit:

- La première fut celle de (Giovanni 1913) qui cherchait à concilier entre la valeur d'usage et la valeur muséale, par la préservation du cadre bâti, et l'intégration de la ville dans le développement urbain et l'aménagement du territoire.
- La loi Malraux votée en France en 1962 visait la Conservation muséale de la ville historique, en la fixant dans son ancienne image.
- L'U.N.E.S.C.O a adopté dans ses multiples conférences des recommandations pour la protection du patrimoine culturel et naturel.

En 1976 la conférence de « Nairobi » a introduit le concept de la Conservation vivante des ensembles anciens, afin de lutter contre la banalisation des sociétés et leurs environnements.

- La Charte de « Washington » en 1987, établie spécifiquement pour la sauvegarde de villes historiques, est venue apporter une contribution à ces dernières qui perdaient leurs caractères culturels, sociaux et économiques. Elle a spécifié les principes d'interventions dans de telles villes, et la Valorisation des éléments architecturaux ayant une signification dans la mémoire collective des habitants.

Le tissu urbain qui résulte d'une stratification historique, présente un contraste entre volonté de composition et hasard du vécu, qui s'est reproduit sur plusieurs phases de l'ordre au désordre ou inversement. D'ailleurs l'histoire est décrite suivant un rythme de croissance et de décroissance et saisie aussi à travers ses changements de cours et ses pulsations.

¹ C.NORBEG SCHLUZ, construire dans un environnement ancien : un problème de lie

II-2-PROBLEMATIQUE DES CENTRES HISTORIQUES EN ALGERIE:

- Les tissus urbains traditionnels en Algérie risquent de perdre ce qui leur reste à cause des altérations qui les affectent.
- Les premières altérations remontent à l'époque coloniale, où plusieurs villes sous la domination ottomane, ont pratiquement été transformées par des alignements et un nouveau système urbain.
- Les exemples qui illustrent mieux cette logique d'occupation et d'appropriation du tissu existant sont « Oran et Annaba qui ont pratiquement vu disparaître leur quartiers **précoloniaux**, et Blida où la ville coloniale **s'est carrément superposée** sur la ville préexistante ». Après, le patrimoine urbain n'a pas suscité l'intérêt Algérien, les Médinas et ksour, étaient perçus comme des enveloppes de misère qu'il fallait anéantir au profit du progrès. Actuellement, les principales causes de la dégradation du tissu sont soit leur abandon ou leur sur- utilisation.
- La préservation patrimoniale est apparue en Algérie pendant l'époque coloniale. Visant au début les vestiges antiques. Avec l'apparition du projet de classement du patrimoine 1959, le champ de préservation s'est élargi pour atteindre quelques palais et édifices précoloniaux.

II-3-ANALYSE DES EXEMPLES :**II-3-a- PROJET DE RESTAURATION DU CENTRE HISTORIQUE :
LE CAS DE BOLOGNE****Limites temporelle et spatiale:**

Le centre historique de Bologne a plusieurs caractéristiques qui le démarquent des autres centres historiques :

Sa superficie environ de 4 km², soit 3% du territoire communal ; ses formes urbaines et son patrimoine datant essentiellement du moyen âge et de la Renaissance; sa population, la concentration de fonction spécialisée, l'Université les centres directionnels, et pour conclure, les limites du centre historique sont clairement identifiables par le boulevard circulaire qui correspond au tracé des anciens remparts.

La dimension du projet:

A la sauvegarde du centre historique a été ajoutée une stratégie de développement élargie à toute la ville : Bologne « croissance zéro ». Le Plan pour le Centre Historique de Bologne changera le mode de concevoir l'aménagement du territoire, dans la mesure où son objectif était de « refaire la ville sur la ville », de stopper l'expansion de la ville, de réconcilier les habitants avec leur ville, etc. La requalification du centre historique offre l'opportunité de « construire le futur de la ville sur son propre passé. »²

La problématique du centre historique a été abordée sous tous ces aspects :

Relation plein et vide, espace public - espace privé, typologie des bâtis, connexion du centre historique avec le restant de la ville, ses atouts, etc. La méthodologie de ce projet est exemplaire : « une méthodologie qui a fait de la restauration une discipline urbanistique ».³

De plus, la restauration ne se limitait plus au monument, mais elle s'étendait aussi à l'habitat populaire, ce qui était une nouveauté pour l'époque. Pour la première fois dans l'histoire, le centre historique a été considéré comme un unique « monument ». La classification a abouti à la division en quatre catégories de bâti, correspondant chacune à des usages. « Conserver un édifice, un complexe monumental ou un tissu urbain sans lui attribuer une fonction adéquate à la vie contemporaine c'est le condamner à la dégradation. » Les travaux de restauration ne sont durables que si le patrimoine trouve un usage dans la société actuelle.

Cette nouvelle fonction dépendra de la typologie du bâti, pour ne pas accélérer sa détérioration.

Le choix des techniques de restauration :

- La restauration a été réalisée dans l'esprit d'un retour aux techniques traditionnelles, dont les matériaux des structures portantes ont été remplacés en fonction des cas « mur porteur en brique..... »

² p:35 : un des slogans du projet – pier luigi cervellati , roberto scannavini e carlo de angelis , la nuova cultura delle citta , mondatori ,1977

³ p: 74- relazione illustratva P.R.G 85.

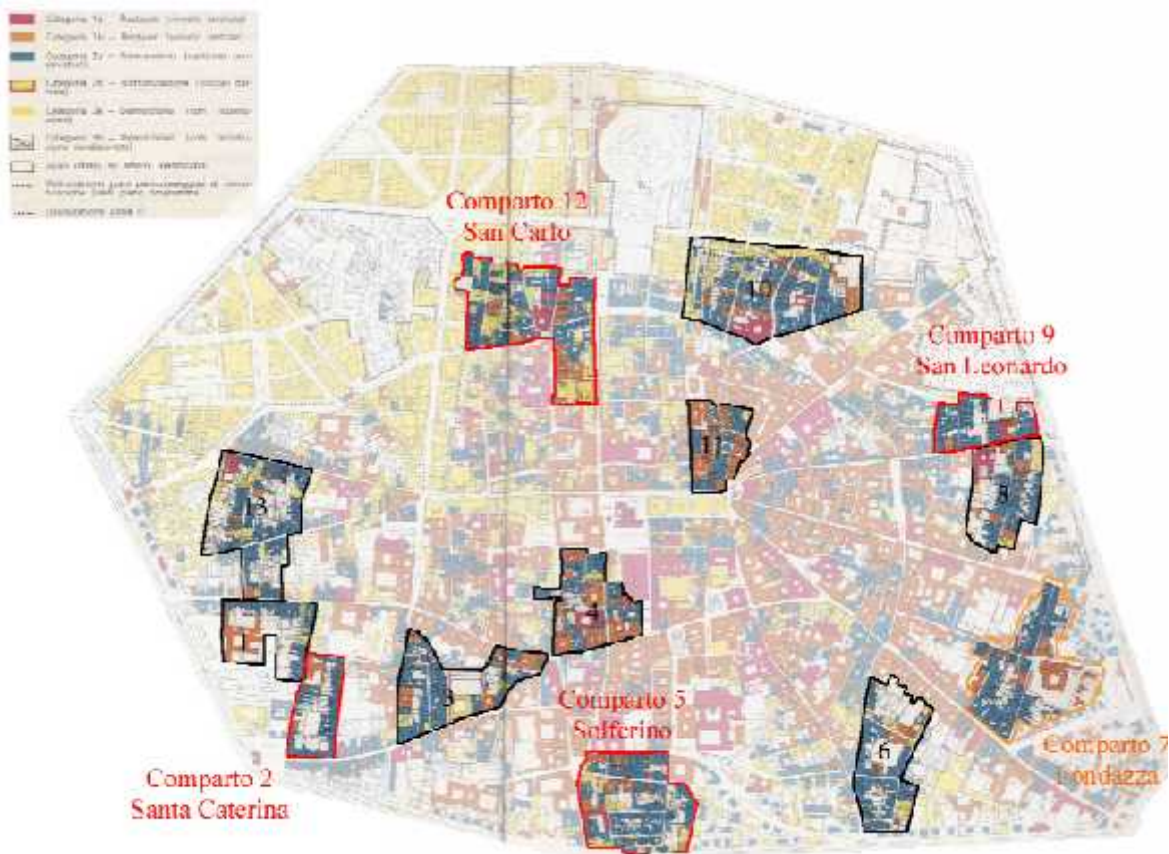
Les objectifs techniques :

On s'était fixé comme objectif 30m² d'équipement par habitant, alors que la loi prévoyait seulement 18m². - la

conservation est de préserver de la destruction le centre historique.

- les centres historiques sont redessinés en fonction des nouvelles exigences de la société, on utilisant les ressources du centre historique, le patrimoine artistique, historique et culturel.
- Cependant toutes activités, n'étant pas compatibles avec la structure du centre historique, elles seront décentralisés, comme le prévoyait les missions politico-culturelles.
- donner aux habitants du centre historique la même qualité de vie que pour les zones périphériques.
- rattacher le centre historique au restant du territoire en la raccordant aux grands axes de communication.

Les 13 secteurs de sauvegarde



Projet de fin d'étude : projet exemplaire de restauration de centre historique et durabilité, saro marie

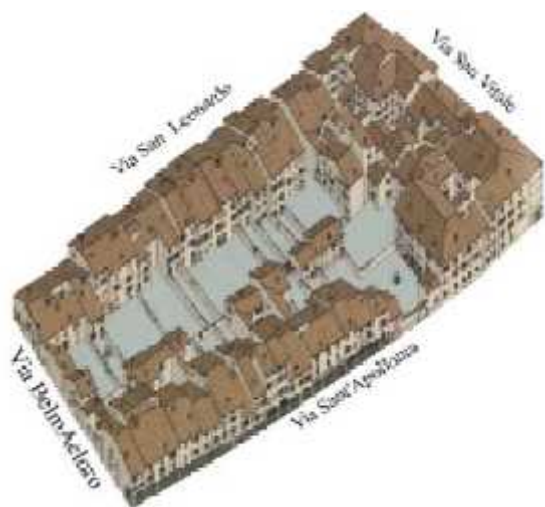
Secteur n°:09 – SAN LEONARDO



2009: via San Leonardo



2009: via Apollonia



Après la restauration : L'intérieur de l'ilot



2009: via San Leonardo



**Avant la restauration :
via San Leonardo**



2009:via belmeloro

Projet de fin d'étude : projet exemplaire de restauration de centre historique et durabilité, sarò marie

Secteur n°:02 – SANTA CALERINA**Avant la restauration :
via santa caterina****via santa caterina****Avant la restauration :****2009: via Santa caterina****après la restauration :****Impact de ce projet :**

Le projet de réhabilitation du centre historique des années soixante peut être considéré comme un projet des « lumières ».

Quarante ans sont passés, mais les principes de la conservation des centres historiques qui avaient été définis à l'époque, sont toujours valides. Les principes du projet étaient puissants par leurs portées et par leurs logiques à court/ moyen et long terme. Donner un nouveau départ à un centre historique de cette dimension et en faire sa priorité dans ses stratégies de développement du territoire, tout en rendant égalitaire l'accès à un logement étaient sans précédent, et reste aujourd'hui encore exemplaire pour sa politique de développement durable. Et pourtant si l'on considère le contexte financier et juridique au lancement de ce projet, rien ne garantissait son succès. Son point de force résultait probablement de sa méthodologie et de son environnement politique et intellectuel. Les mandats successifs ont réorienté leurs priorités pour se concentrer davantage sur les zones périphériques, laissant ainsi le relais au secteur privé dans la poursuite de la sauvegarde du centre historique. Dans un bilan rédigé par les services techniques, cette mutation serait due à un « épuisement de l'effort massif de l'administration, dans des secteurs du centre historique le plus prisés sur le marché de l'immobilier ».

Le centre historique, ayant déjà bénéficié d'un investissement financier considérable, les mandats successifs ont préféré engager des fonds financiers dans les zones en dehors du centre historique, qui jusqu'alors avaient été laissées de côté. La commune admet tout de même: « après trente ans de mise en pratique des principes dictés par le plan de 1969 concernant la protection de patrimoine bâti, il est surement positif ».

A l'heure actuelle aucun bilan exhaustif du projet de réhabilitation du centre historique de 1969 n'a encore été effectué, cependant une analyse des documents d'urbanisme et des projets urbains contemporains peuvent être révélateurs de la durabilité ou non de ce projet.

II-3-b- LA RÉHABILITATION DE LA VILLE DE HAVRES:

- L'émergence du port de havre a eu un impact significatif dans le développement de la ville, et en particulier dans le coté économique.
- Les années 70, marquèrent le début du déclin du port et de la ville par la suite, pour cela, en 2000, ils ont élaboré un plan pour la transformation du port vers les besoins de la nouvelle industrie maritime, ce qui a eu un impact sur la ville.
- il permet de régler certains problèmes urbanistiques.
- développer de nouveaux quartiers et stimulent le tourisme et la vie économique⁴.

- réaménagement des zones portuaires et prolongement des zones déjà aménagée du front de mer.



- Le boulevard, descendant des hauteurs de la ville vers la mer.

- Vers le sud, la plage se termine avec un ensemble d'équipements sportifs.



- Une passerelle présente a fin de traverser le bassin.

- Aménagement d'une promenade sert aux services des nombreux restaurants.



- énormes structures apparaissent à l'extrémité de la plage, pour protéger la ville de l'érosion des vagues de l'Atlantique.

⁴ Rapport de voyage de la bourse André Francou de l'Irac 2009 par Martin Lévesque.

II-1ANALYSE TERRITORIALE :

III-1-1 : Introduction :

Le territoire possède une structure morphologique de son relief qui l'individualise des autres lieux avant l'établissement même du genre humain. La lecture de cet espace permet d'atteindre un niveau de compréhension de l'installation et de l'évolution des structures anthropiques.

L'occupation du territoire se fait de manière progressive à travers la succession de quatre cycles (implantation, consolidation, récupération, restructuration). Chacune d'elles se compose à son tour de plusieurs phases qui obéissent à une logique chronologique de telle manière que les phases précédentes sont assumées par la phase suivante dans un nouvel ordre hiérarchique, prétendre à une unique façon d'occuper les différents territoires est une erreur selon de nombreux spécialistes, mais il existe une logique qui est spontanée à travers la lecture du premier cycle du processus typologique de l'humanisation du territoire qui comporte quatre phases dont chacune est inhérente à une phase du développement de

L'installation et de l'évolution anthropique.

III-1-2 : L'organisme territorial :

Individualisation des connexions typiques entre l'organisme routier et l'établissement urbain.

Afin d'étudier les possibilités d'une analyse formelle anthropologique et géographique de l'environnement de Cherchell, qui conditionna et dicta toute la forme urbaine à travers les divers périodes historiques, nous avons adopté une démarche qui consiste à déterminer dans quelle mesure les problèmes de la planification de l'établissement dans le territoire Considéré sous l'angle des difficultés spécifiques de codification-ont impliqué en général la problématique de l'espace architectural.

Nous partons, dans notre raisonnement, d'une constatation de la colonisation croissante de la nature par l'homme, en vue de son exploitation aux seules fins de la productivité.

En vue d'une gradualité dans la compréhension de l'organisme urbain, la notion du territoire n'est pas saisie ici seulement comme une implication de celui-ci sur la structure bâtie, dont son incidence se réfléchit sur les différents niveaux urbains, mais plutôt comme une conjugaison de plusieurs paramètres dérivés depuis une antérieure structuration de communication et de production, qui a géré tout le développement urbain.

Le parcours dans le territoire peut s'assumer comme une première structuration du milieu en voie d'humanisation, la règle générale est « le fait qu'une aire se traverse par un parcours accueillera plus tard une production, donc un établissement » ; celui-ci connaîtra quatre phases de formation¹, soit :

- La 1^{ère} phase : le parcours demeure en ce moment la première et l'unique structure réalisée par l'homme.
- La 2^{ème} phase : le parcours considéré comme cheminement entraîna l'utilisation par l'homme de ce territoire pour sa productivité spontanée (pâturage, agricultures, ect)
 - La 3^{ème} phase : l'utilisation plus ou moins permanente du lieu s'accompagne des édifications provisoires (camps)

¹ De Y.Chennaoui, 1993 P70 la matrice territorial Mémoire de Magistère

- La 4ème phase : ce dernier moment du processus d'humanisation du territoire peut finir par une hiérarchisation des établissements préexistants afin de constituer un système de sièges, tel des noyaux d'échanges et d'activités manufacturées, composés par des noyaux proto-urbains et urbains.²

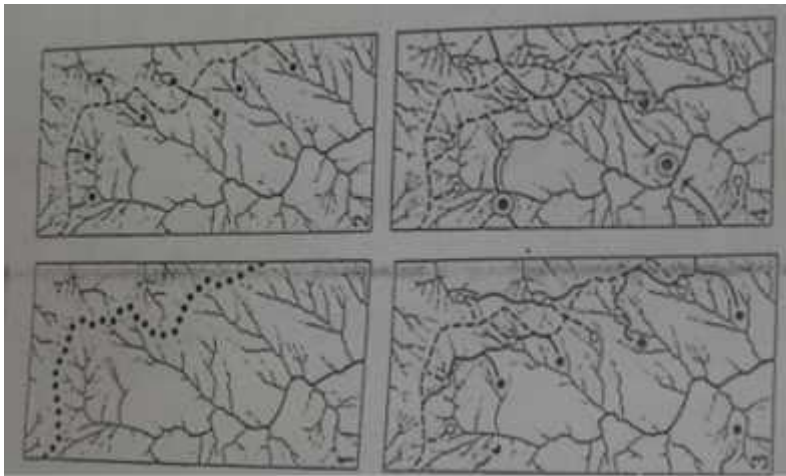


Fig01 : Modèle théorique du premier cycle territorial d'implantation

III-1-3 : Les quatre phases d'implantation :

- Première phase : parcours de crête principale.
- Seconde phase : parcours de crête secondaire et établissement de haut-promontoire.
- Troisième phase : contre-crête local, et établissement de bas-promontoire avec un noyau urbain élémentaire.
- Quatrième phase ; contre-crête continue, établissement des parcours fond-vallée principaux depuis la montagne, cette phase se suit par une autre dite « phase de consolidation ».

Conclusion :

Nous cherchons préliminairement d'expliquer la structure actuelle de la ville, à travers un système organique de mutations du rôle du réseau de communication, qui progressivement a acquis en relation en premier lieu avec la disposition et le périmètre de la ville pré-coloniale, puis avec les expansions massives survenues au siècle dernier.

² Les trois premiers phases correspondant à l'âge néolithique où l'homme satisfait tout Just ces besoins primaires Malgré la croissance ultérieure des fonctions, il nous est facile de distinguer peu après la spécialité et le rôle de l'établissement.

III-2-ANALYSE DIACHRONIQUE :**III-2-1 : Evolution historique de la ville :**

Comme toutes les villes du bassin méditerranéen, Cherchell a vu se manifester sur son site plusieurs civilisations, chacune apportant sa contribution dans la stratification de l'espace urbain. Cette stratification représente la superposition des interventions de chaque civilisation lointaine ou proche.

Cette lecture va nous permettre de ressortir le processus de formation de la ville et sa transformation dans le temps, le contrôle de son expansion et les interventions sur le tissu urbain et le cadre bâti, le lien qu'elles entretiennent les unes avec les autres et leur organisation dans une structure de l'ensemble.

III-2-1-1 PERIODE PHENICIENNE:

Cherchell, site littoral, présentait une disposition qui a attiré les navigateurs Phéniciens qui installèrent le comptoir d'IOLÉ, car il présentait les caractéristiques typiques de leur établissement

-1 er Age: Le comptoir phénicien (5ème siècle AV.JC) : (Fig01)

- Les avantages du site de Cherchell furent vite appréciés par les phéniciens.
- Leurs ports établis en arrière d'un îlot très proche de la terre.

-2ème Age: Le nucléo primitif: (Fig02)

- Ce noyau urbain est de l'ordre d'un module soit près de 10 Actus.
- L'organisation polaire suivant deux grands axes orthogonaux Nord-Sud et Est- Ouest reliant ce noyau au territoire.
- Un Faubourg planifié sur un autre parcours matrice diagonal.

-3 ème Age: La Capitale IOL: (Fig03)

- IOL capitale d'un royaume Maure.
- Durant cette période IOL n'a pas connu un effet d'urbanisation considérable, mais une intéressante vocation commerciale.

Fig01 : Le comptoir phénicien

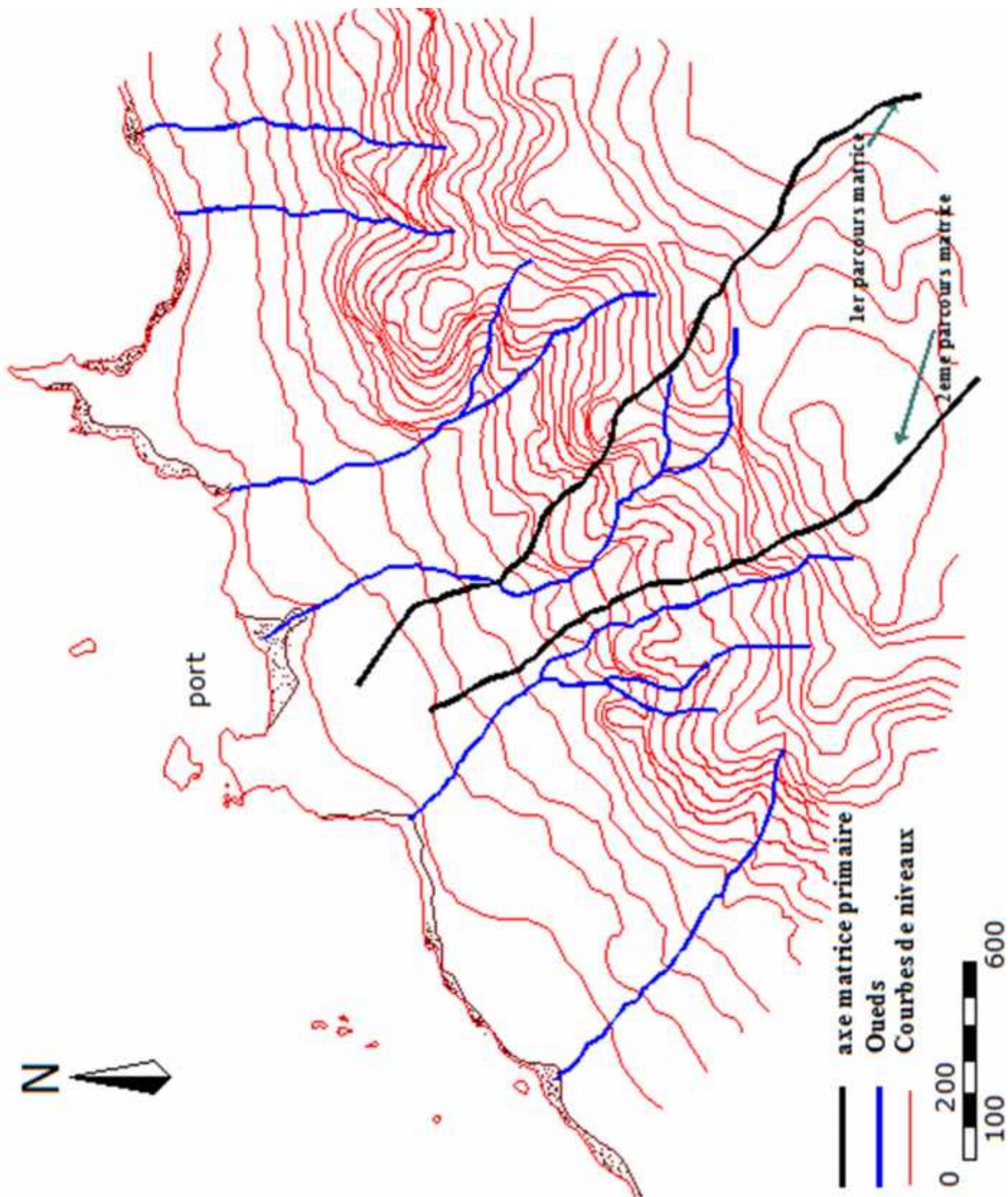


Fig02 : Le nucléo primitif

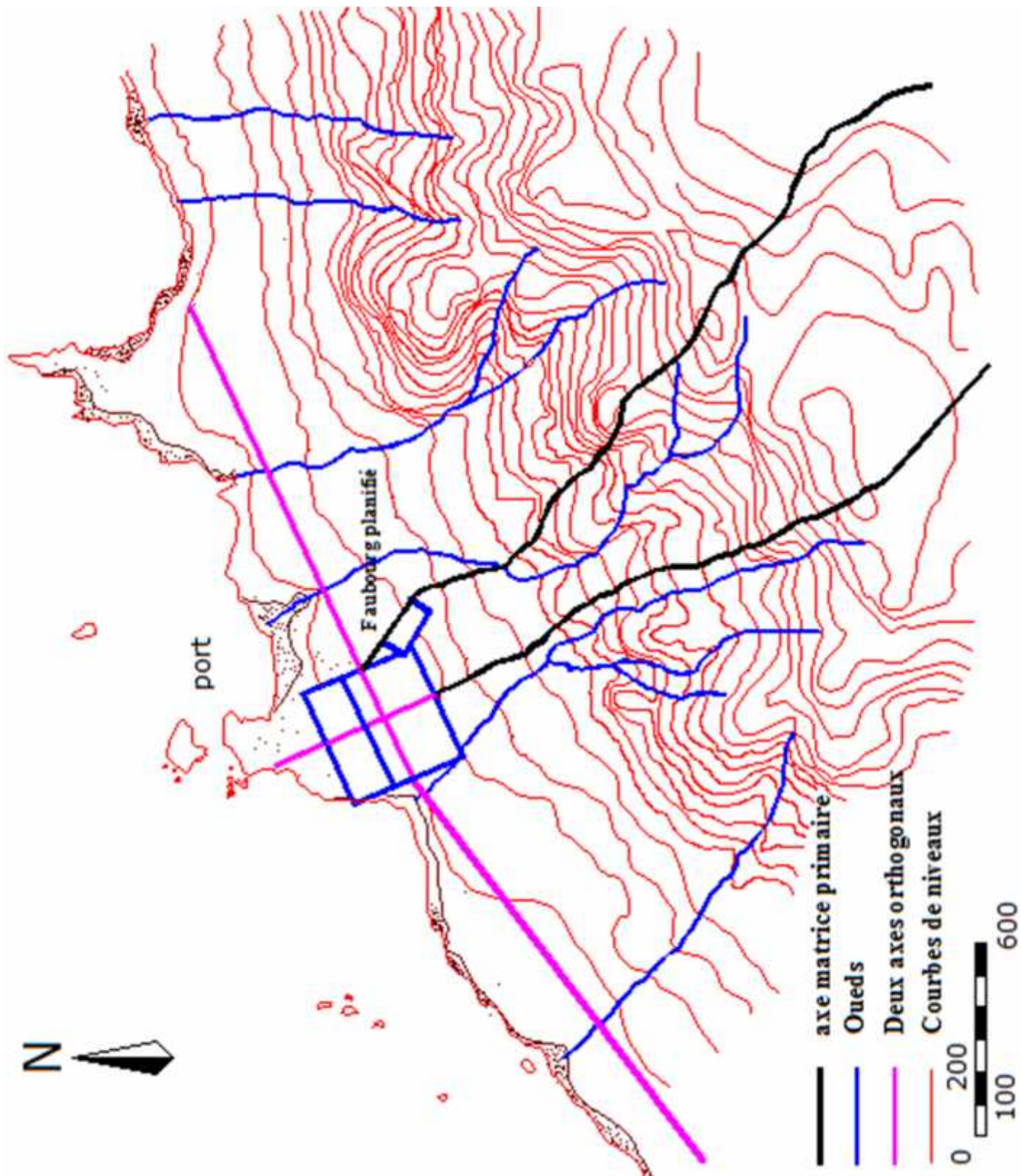
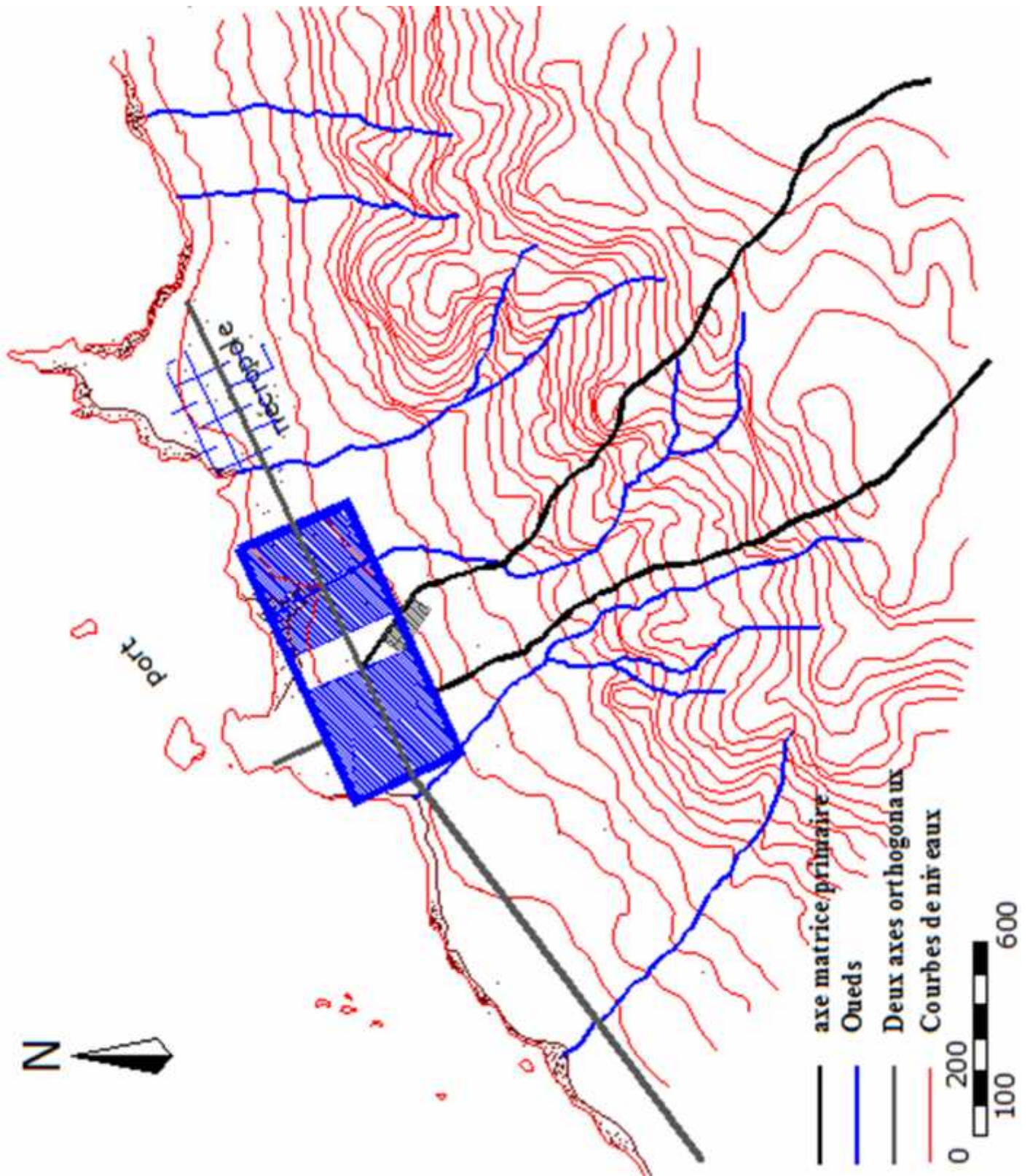


Fig03 : La Capitale IOL



III-2-1-2 PERIODE ROMAINE (du 1er au 5ème siècle):

C'est la période la plus considérable de Cherchell, durant cette époque "CESAREE" a connu une rénovation urbaine sur le plan commercial et maritime par l'intensification de la relation ville /port, Pour le côté touristique, c'est par la construction de nombreux édifices qui à contribuèrent à sa vocation commerciale, portuaire, et surtout touristique.

La colonie: au 1er siècle APR.JC : (Fig04)

-La colonie connut l'édification d'un rempart englobant 370 ha, et la refondation d'une ceinturation agraire et la construction des routes.

-La juxtaposition de deux villes.

La ville Jubéene: du 1er au 3ème siècle de J.C: (Fig05)

-La restructuration de la ville "CESAREE" commença par le tracé de nouveaux axes générateurs cardo-decumanus.

-Restructuration dans l'ancien noyau.

La ville Séverienne: du 3ème au 6ème siècle de J.C: (Fig06)

-Cesareé connut sa plus grande expansion, son mouvement d'urbanisation atteignit toute la partie Nord.

L'urbanisme géométrique se dota de plusieurs monuments publics.

Fig04 : La colonie: au 1er siècle APR.JC

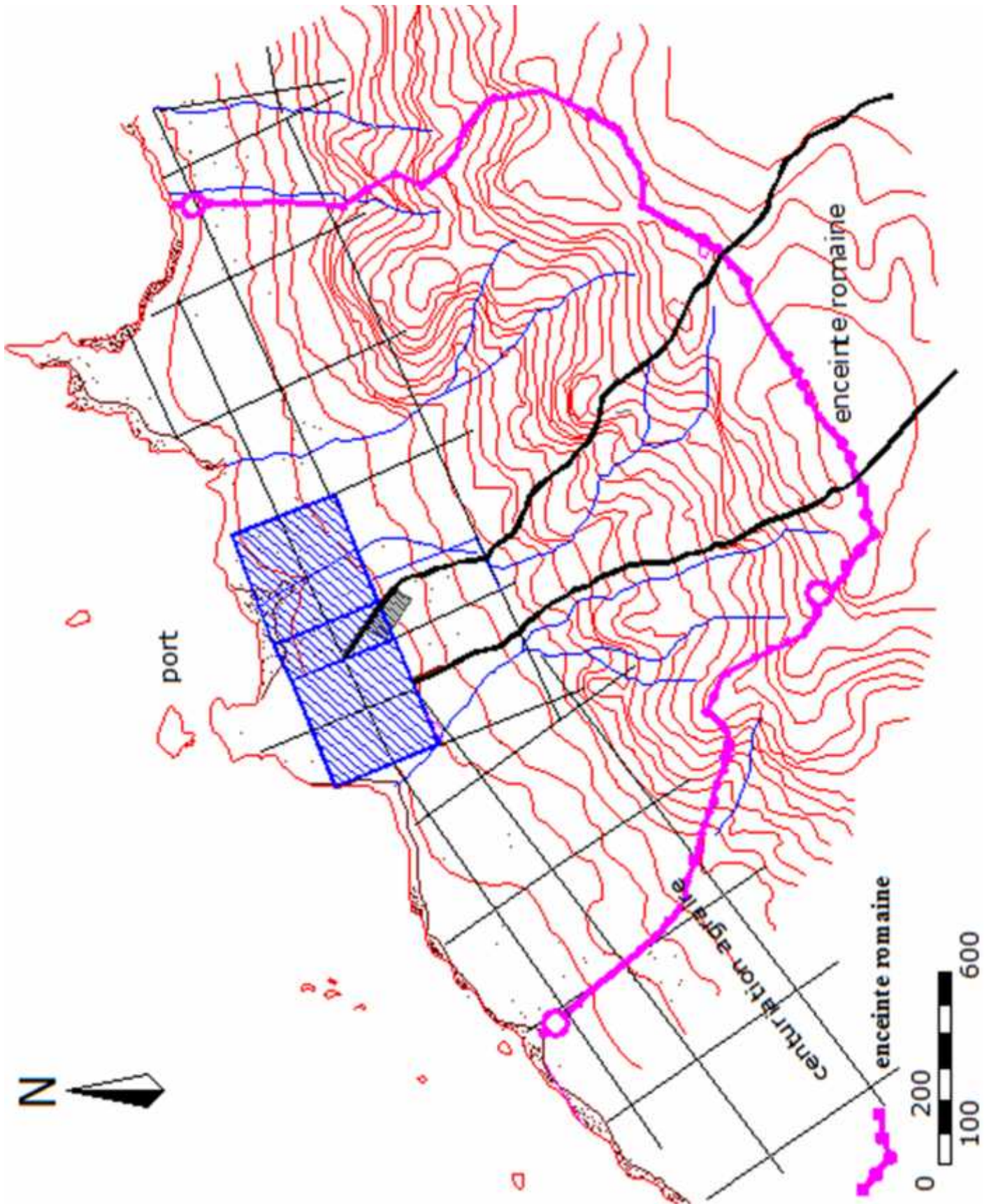


Fig05 : La ville Jubéene: du 1er au 3ème siècle de J.C

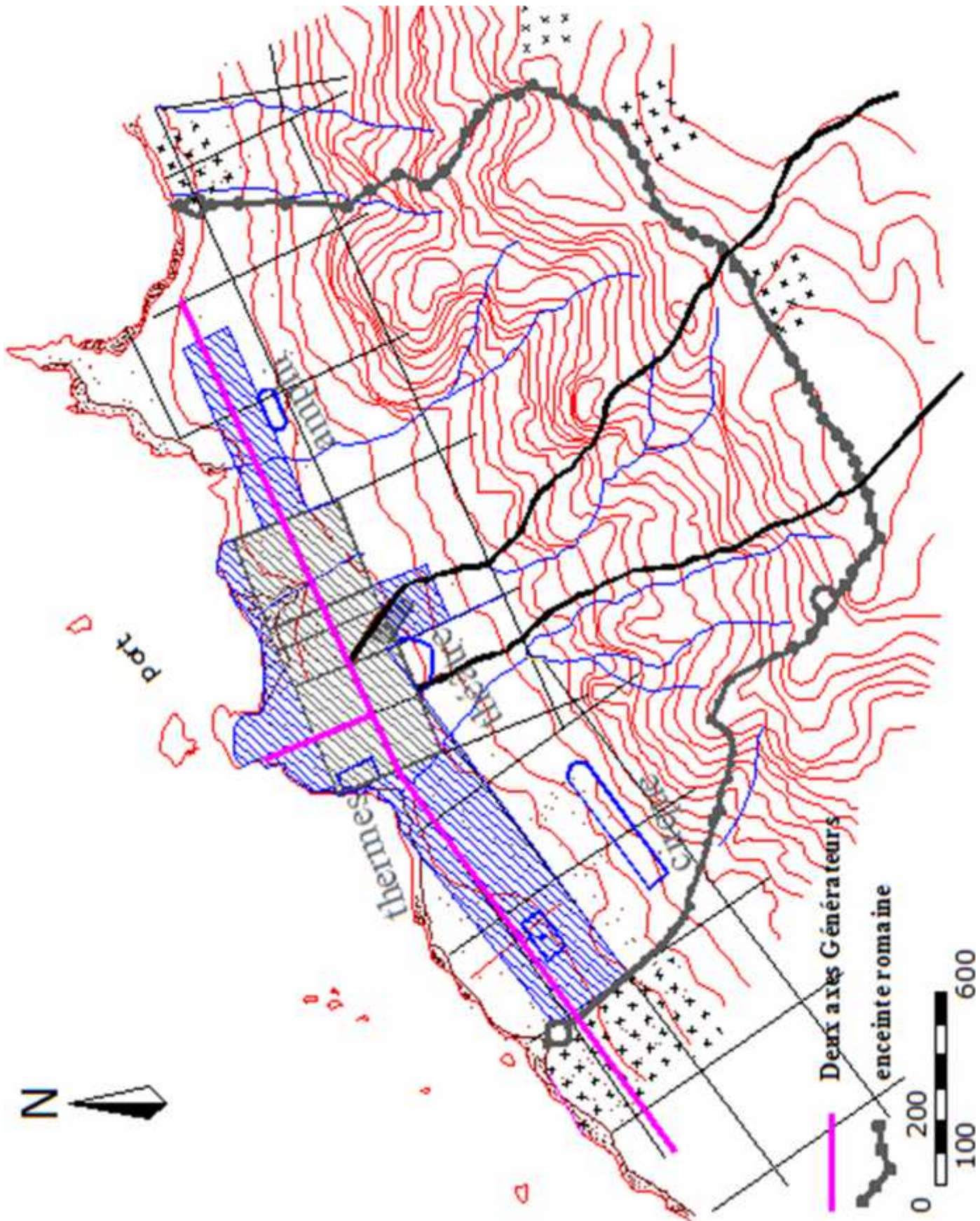
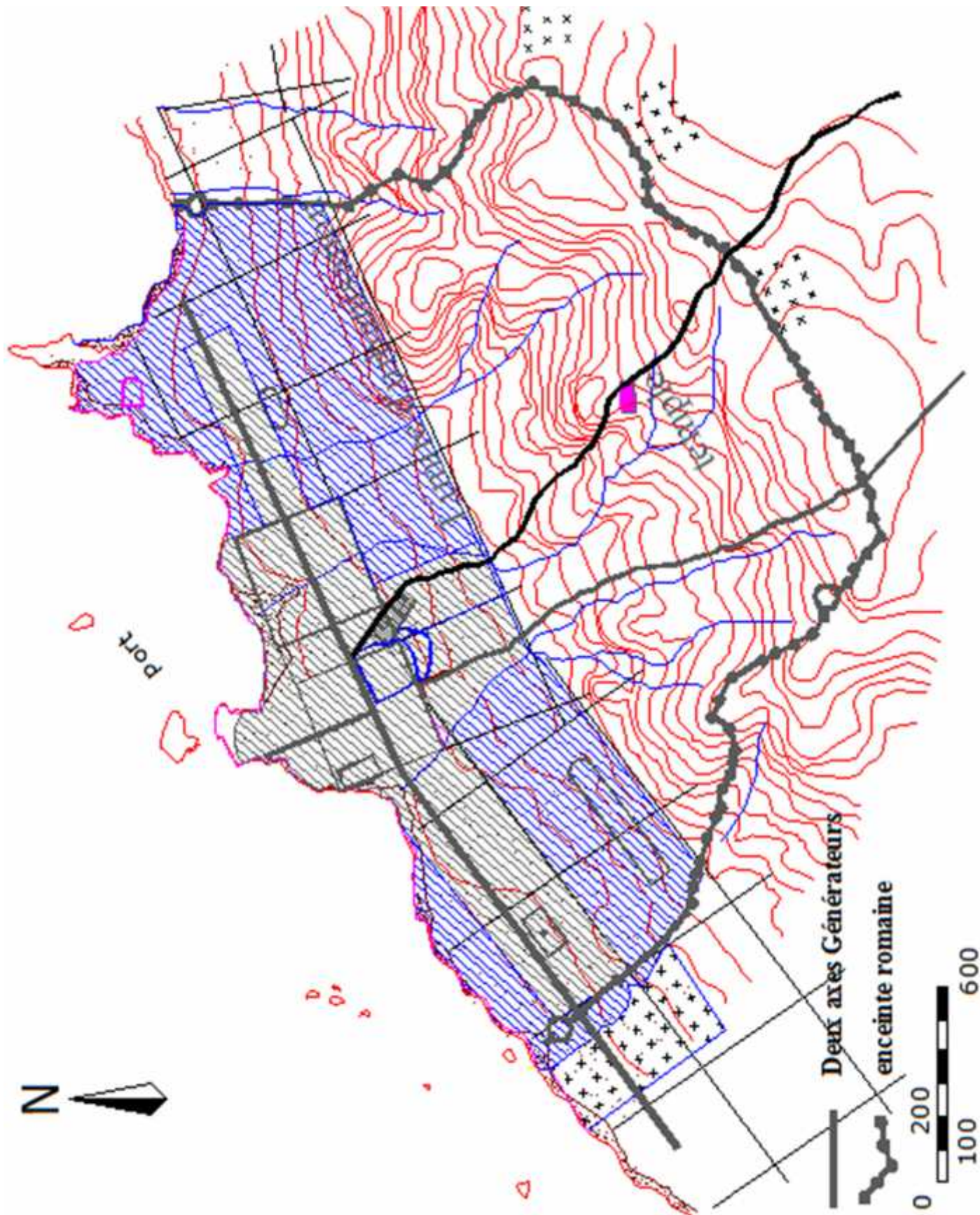


Fig06 : La ville Séverienne: du 3ème au 6ème siècle de J.C



III-2-1-3 PERIODE ARABE (10ème au 19ème Siècle) :**Le bourg moyenâgeux (du 10ème au 15ème Siècle):** (fig07)

Fut sujet à des guerres et des dévastations. On assista à la fondation de la ville musulmane en agrégat introverti, avec de nouveaux centres de vie représentés par la mosquée.

La ville et sa structure urbaine antérieure au 14ème siècle peut se restituer en un schéma purement hypothétique, présentant un petit noyau urbain qui se localisa aux alentours du forum romain.

La ville Andalouse : a partir de 1496. (fig08)

Durant cette période, la ville a connu l'imposition d'un modèle culturel homogène, destiné au raffinement de la culture architecturale et urbaine. Les éléments remarquables de la structure urbaine dans la moitié du 16ème siècle, se manifestent par l'intégration et la rénovation des structures antiques dans l'architecture et l'urbanisme de la ville.

La ville andalou-ottomane : du 17ème au 19ème Siècle: (fig09)

- Les éléments géomorphologiques du territoire contribueront à la forme globale de la ville, par exemple, les deux lits de rivières délimitèrent de part et d'autre le stade final de la ville précoloniale.

- l'axe est-ouest qui fut l'ancien decumanus de la ville impériale et le decumanus maximus du nucléo primitif, garde sa primauté et sa forme dans la ville aux différentes époques.

Fig07 : Le bourg moyenâgeux (du 10eme au 15eme Siècle)

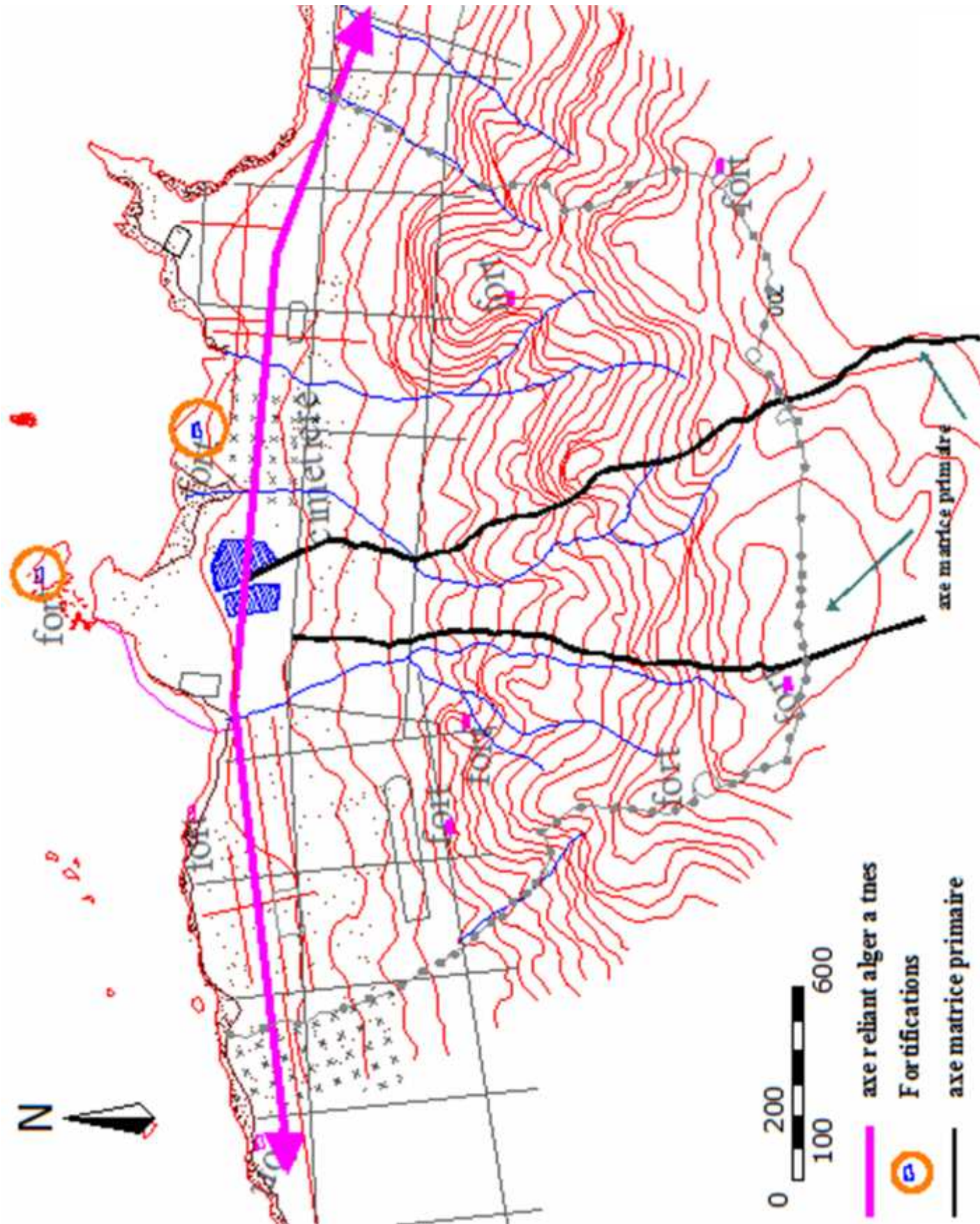


Fig08 : La ville Andalouse (a partir de 1496)

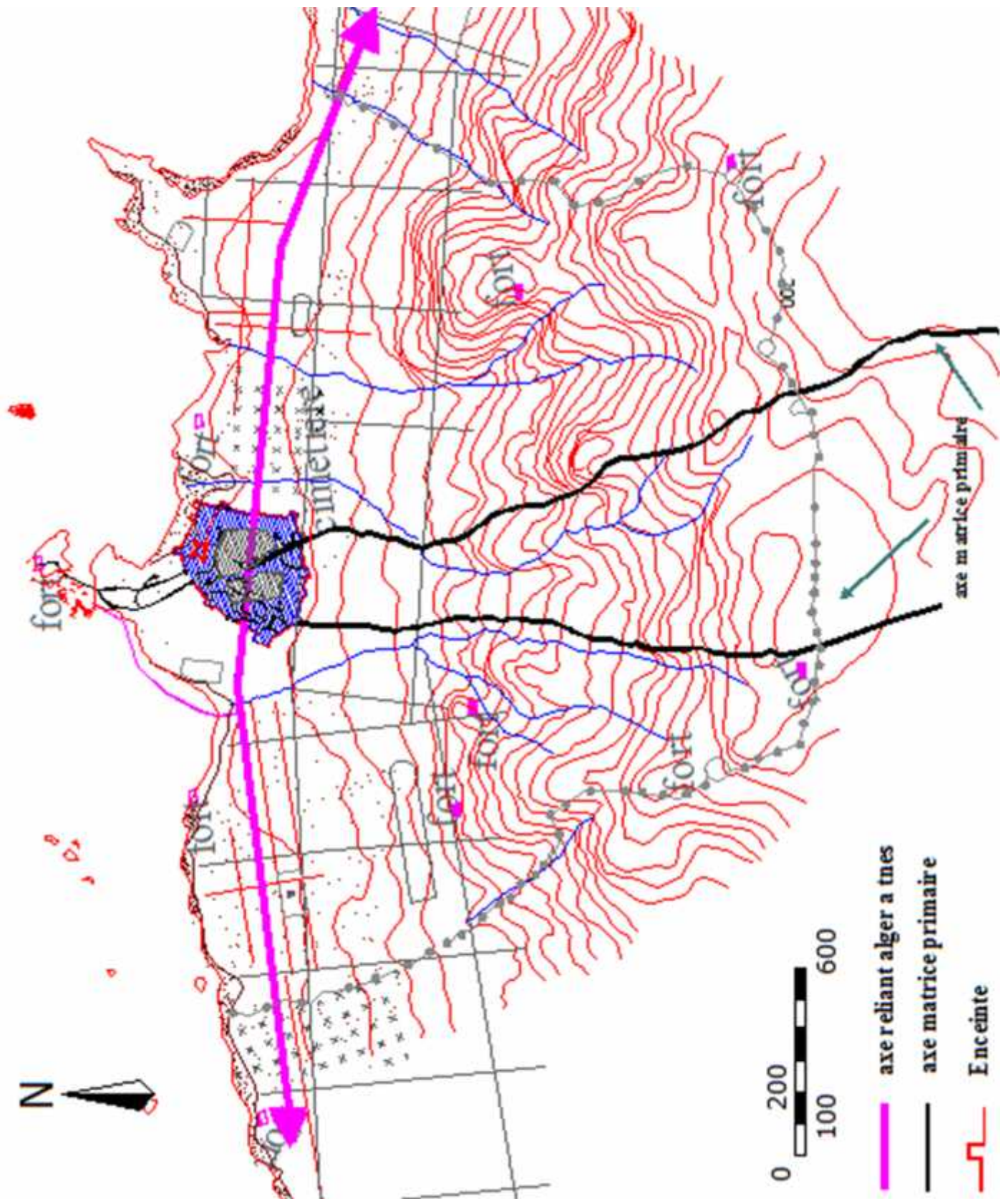
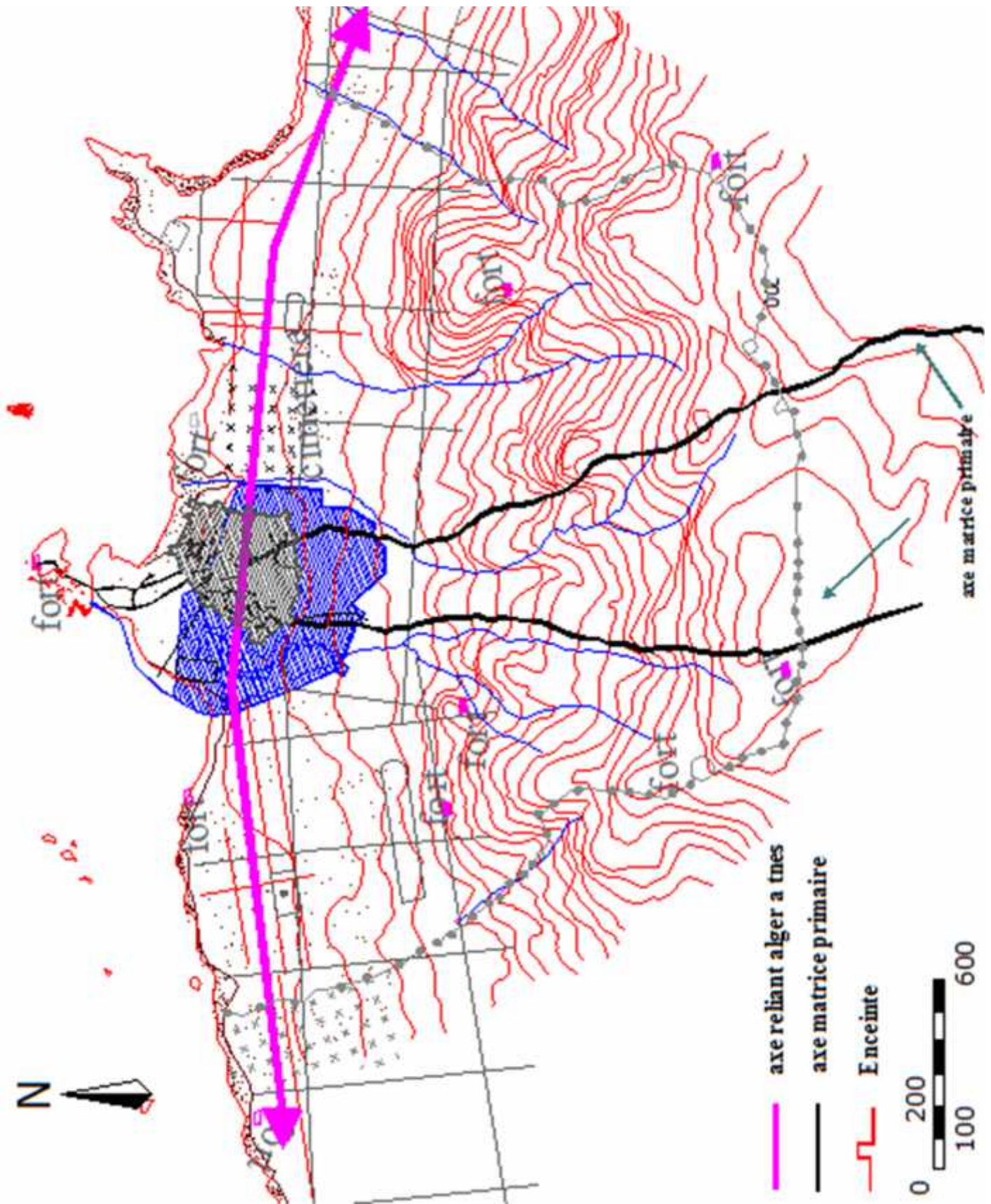


Fig09 : La ville andalou-turque (du 17e au 19eme S)



III-2-1-4 PERIODE COLONIALE : 1830-1962 (Fig10)

- En 1840, la ville de Cherchell connut une installation militaire Française, qui transformé la structure de la ville ancienne.

- 1ere intervention coloniale 1847:

Extension des espaces internes et en même temps, densification à l'intérieur de l'enceinte.

-L'extension et la densification sont suivit d'une restructuration du tissu du port et un alignement de voies.

- Construction des équipements tels que (hôpital, l'église...)

- Emplacement d'une enceinte régulière sur l'ancienne enceinte Ottomane.

-transformation des fonctions et des édifices majeurs.

- 2eme intervention coloniale 1950:

Double croissance:

- Linéaire suivant l'axe Est vers l'Ouest.

- polaire au sud dépassant l'enceinte, en gardant sa forme jusqu'au relief accidenté.

III-2-1-5 LA PERIODE POST COLONIALE (depuis 1962 jusqu'a nos jours) :(fig11)

Après l'indépendance, la ville de Cherchell est passée par une étape de réappropriation et d'extension.

- en 1980 et 1989 cette ville a été frappée par deux séismes qui ont entraîné la dégradation d'un centre historique, et afin de répondre aux exigences de la population, la ville s'étale le long du parcours RN11 vers l'ouest par:

-L'apparition de grands équipements.

-L'apparition des habitations sans cour et d'immeubles d'habitat collectif.

-L'apparition des lotissements.

-Le passage d'une structure (maille) urbaine dense à une organisation non structurée.

Fig10 : Période coloniale : 1830-1962

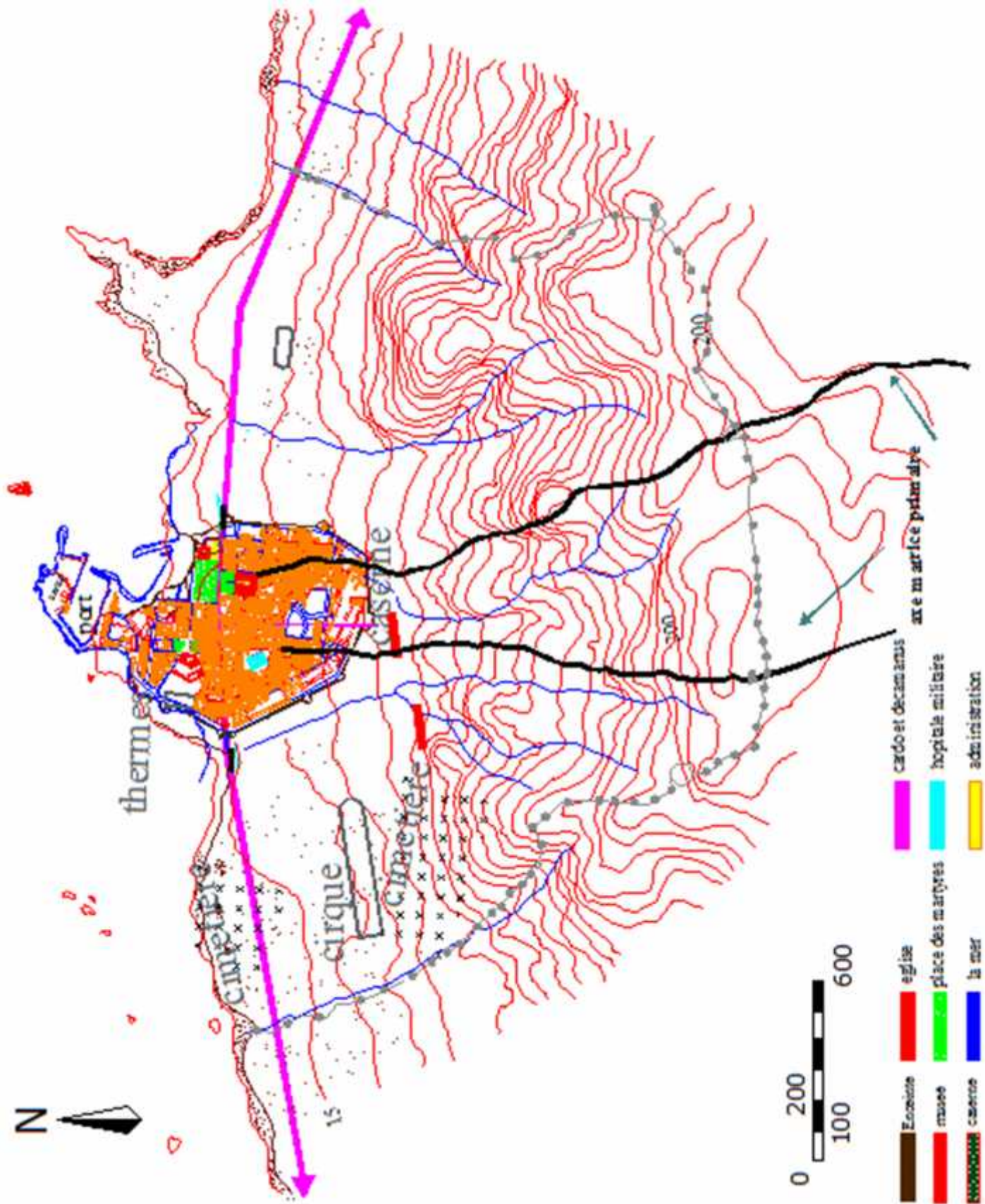
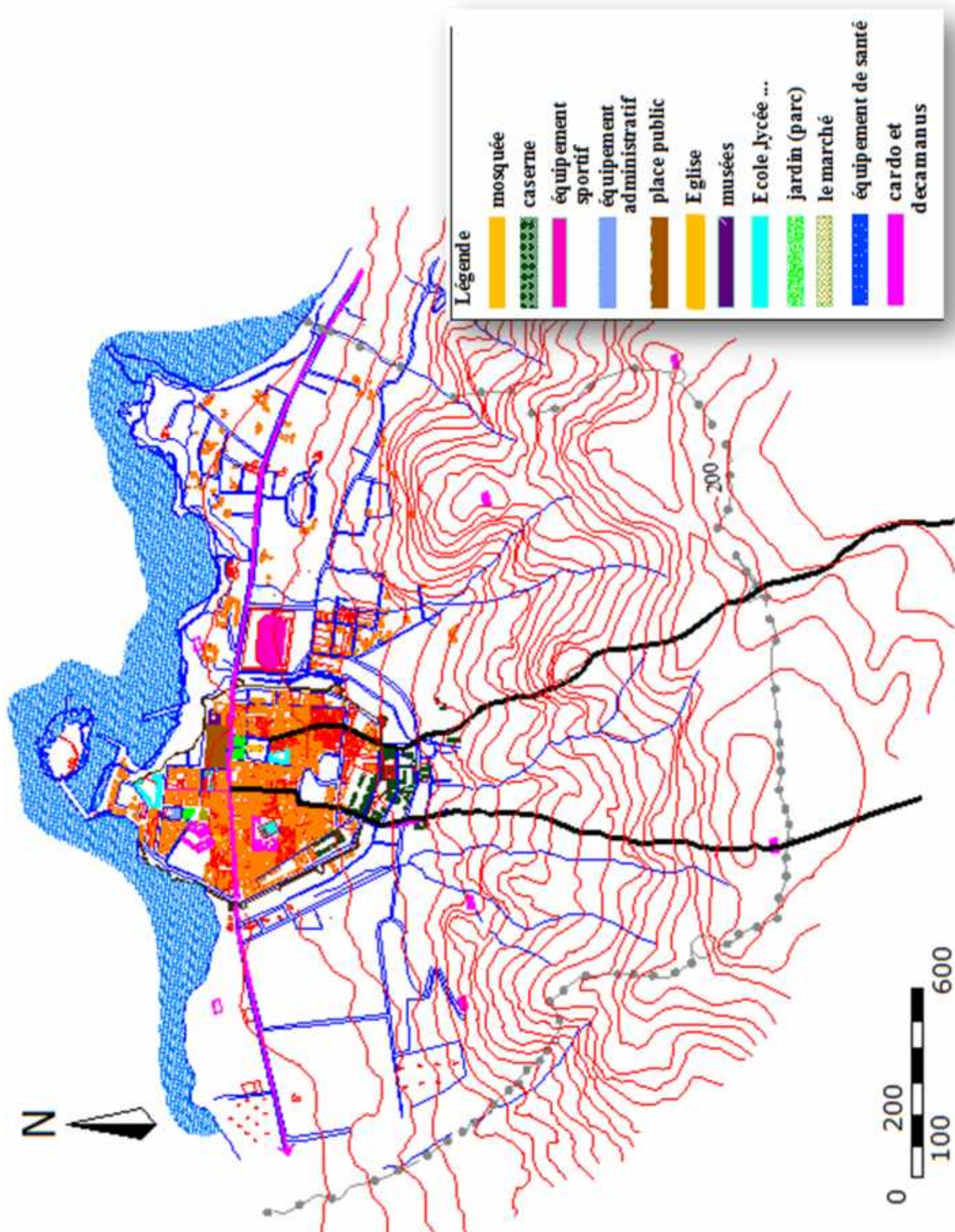


Fig11 : Période post coloniale (depuis 1962 jusqu'a nos jours)



III-2-2 SYNTHÈSE DE CROISSANCE (dédoublement):

La ville à travers l'histoire s'accroît et se dédouble pour donner d'autres villes et d'autres pôles urbains, en franchissant ses limites suivant des axes ; selon H.Ougouadfel: « le dédoublement est un instrument de vérification de la croissance urbaine ».

La formation de la ville de Cherrhell est donc passée par plusieurs phases, commençant à l'intérieur même du centre historique, où le noyau andalou « Ain EL Ksiba », représente le premier module de base faisant 300x300m² qui s'est dédoublé une fois vers l'ouest par rapport à la rue des puits, donnant naissance au noyau turc, les deux noyaux qui font 600x300m², se sont dédoublés une fois vers le nord par rapport à la RN11, donnant le noyau colonial. Le tout forme le noyau primitif de la ville faisant 600x600m².

Pendant l'époque coloniale, la ville franchit ses limites et les remparts est et ouest deviennent des boulevards. A près

l'indépendance, la ville a connu une croissance faisant deux fois le module de base c'est à dire 2x600x600m², dans les directions est et ouest.

On a essayé de vérifier le dédoublement du côté sud de la ville, qui a suivi la même logique de dédoublement, où le module de base (600x609m²) a été pris une fois par rapport au rempart sud, puis deux fois par rapport à une piste.

On constate que la ville se forme suivant une organisation seuil radioconcentrique, similaire à celle du territoire, définie par un demi-cercle d'un rayon de 2100 m, en prenant comme centre géométrique du noyau historique.

Cette forme peut être justifiée toujours par l'adaptation au relief. Elle suit la forme du talweg, formé par les deux oueds qui forment la limite de la ville romaine et qui sont : Oued Kantara et oued Nssara.

Fig12 : DEDOUBLEMENTS

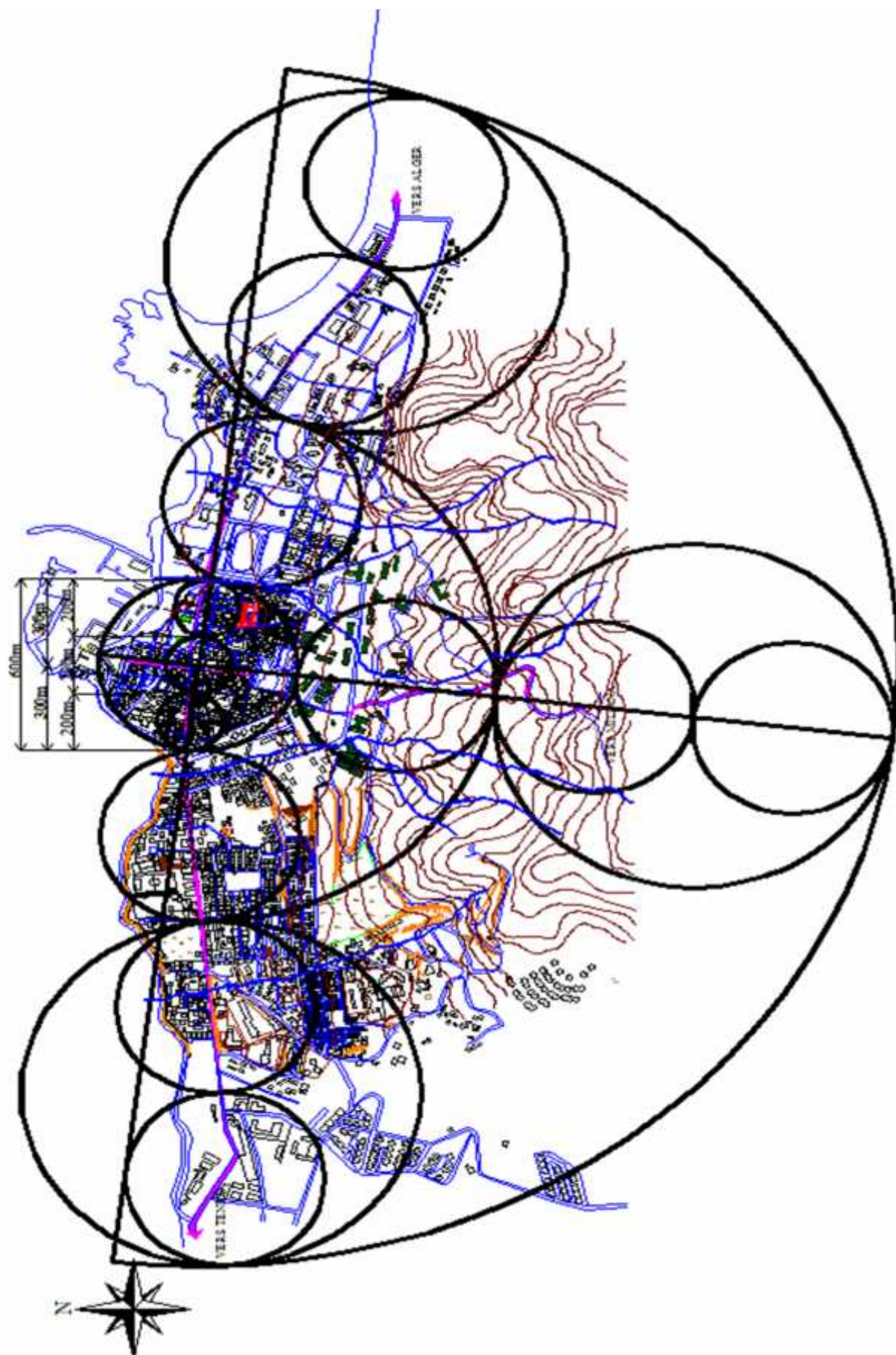


Fig13: LA CARTE DES PERMANENCES

III.3 ANALYSE SYNCHRONIQUE :

III.3.1 ANALYSE TYPOLOGIQUE DU CADRE BÂTI DU CENTRE HISTORIQUE :

III.3.1.1 LES ENTITES MORPHOLOGIQUES:

La ville de Cherchell est divisée en plusieurs entités selon des éléments naturels et artificiels

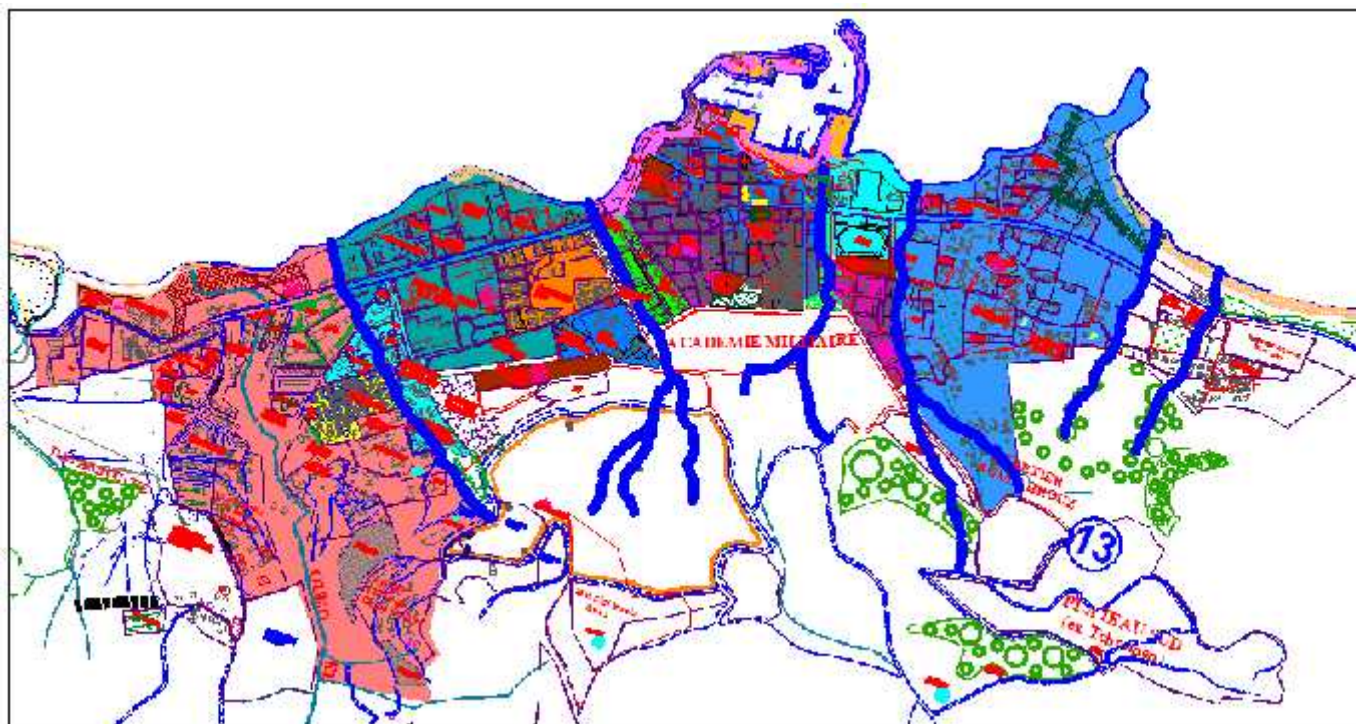


Fig15: LA CARTE DES ENTITES

Le centre historique

les ruines romaines

cette zone homogène représente le tissu ottomane qui se caractérise par une organisation régulière autour de la mosquée des 100 colonnes (le cadre bâti a la même typologie ,)il est limité du côté nord et du côté est par les deux axes structurant cardo-decumanus qui représente aujourd'hui la RN 11 et la route qui mène vers miliana , du côté ouest par un oued et l'enceinte et du côté sud par l'enceinte .

cette zone homogène représente le tissu andalous qui se caractérise par une organisation linéaire suivant le parcours matrice de la ville . elle est limitée du côté nord par l'axe structurant , du côté sud par l'enceinte ottomane et du côté ouest par les ruines romaines.

Les extensions



cette entité se caractérise par une organisation anarchique ,limitée du côté nord par la mer Méditerranée ,du côté sud par les ruines romaines ,du côté est et ouest par deux oueds .



cette entité est limitée du côté nord par les ruines romaines ,et du côté est et ouest par les deux oueds

Le noyau Historique:

- La forme du noyau résulte des deux oueds.
- Le noyau est structuré par les deux voies ; RN11) et la voie qui mène vers Miliana, voie territoriale. Ces deux axes divisent le noyau en 04 parties organisées comme suit :
- Organisation de la période coloniale autour d'une place.
- Organisation de la période andalouse suivant un axe linéaire.
- Organisation ottomane autour de la mosquée El Rahmane.
- Concentration des équipements autour de la place.
- Organisation de la période postcoloniale : organisation anarchique le long de RN11.

III.3.1.2 ZONES HOMOGENES:

III.3.1.2.1 TISSU ANDALOUS:

A-PRESENTATION:

Situé au Sud-est du centre historique de la ville de Cherchell, il est limité au :

NORD: Axe structurant RN11 (cardo)

SUD: Zone militaire

EST: Oued (enceinte)

OUEST: voie qui mène vers Miliana (documanus)

Il est traversé par le parcours matrice qui mène vers Miliana

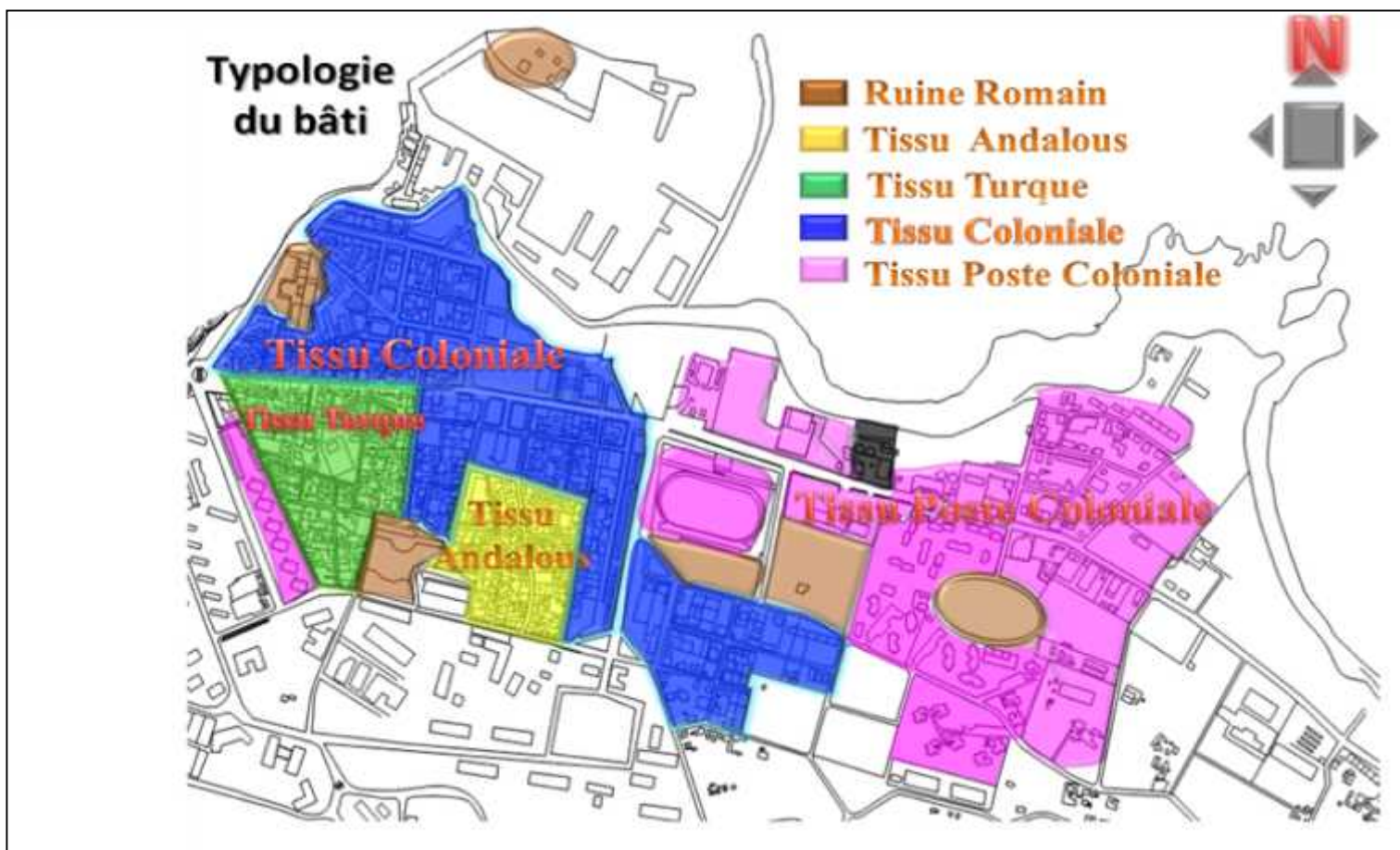


Fig16 : Typologie du bâti

B-EVOLUTION DU TISSU:

Théoriquement, on distingue trois types d'ilots : résidentiel, mixte et l'ilot équipement.

On a pu recenser à Cherchell les 2 premiers types pendant l'époque ottomane, auxquels s'ajoute le troisième type pendant l'époque coloniale.



Fig17 : Evolution d'ilot 1

Logique de découpage des ilots :

A Cherchell, l'ilot possède 3 modes d'occupation:

1-L'occupation bâtie : occupation périmétrale, cas des ilots résidentiels.

2-L'occupation par opposition au bâti: on note l'absence du bâti, c'est le cas de la place des martyres, la place du marché et les 02 squares.

3-L'occupation exceptionnelle : eu 02 types

a-Occupation en retrait : le cas de la mosquée EL-RAHMAN.

b-Occupation en rotation : le bâti ne respecte pas les directions dominantes, à savoir la direction des voies et la direction de l'alignement des bâtisses, c'est le cas de la mosquée des cent colonnes.

III.3.1.2.2 TISSU D'AIN KSIBA:

POSITION: il se situe dans le tissu médiéval (Ain el Ksiba), délimité par les rues Oudai, la rue Sidi Brahem et la rue Djelloul Ben Miloud.

FORME ET DIMENSION:

Il est d'une forme trapézoïdale, résultante de la présence du parcours territorial qui menait à Miliana. Ses dimensions variant entre 90*50*70*70m

ACCESSIBILITE :

L'accessibilité a la périphérie de l'ilot est assurée par les rues qui les délimitent, par contre le cœur de l'ilot est desservi par des impasses



Fig18 : ILOT N° : 1

III.3.2. PROCESSUS TYPOLOGIQUE DE LA MAISON :

L'étude de la maison nous a permis de constater que sa position est la base de son évolution. Trois sont identifiés variantes.

1-Maison d'angle : Elle évolue rapidement et surtout selon l'importance de sa position dans la ville (centre ou périphérie).

2-Maison de rive : Son évolution a connu de nombreuses transformations. (Occupation progressive de la cour, subdivision de la parcelle), ces maisons évoluent moyennement.

3-Maison de centre : Son évolution est moins rapide que celle des deux autres variantes, généralement sur le plan horizontal.

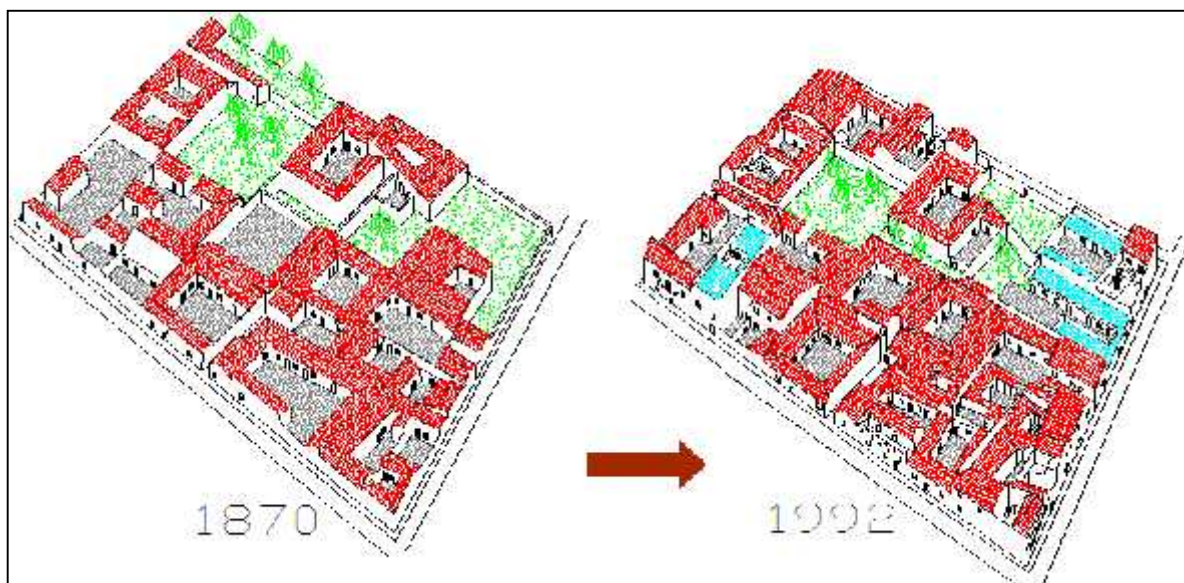


Fig19 : ILOT N°1 EN 3D

III.3.3.1 LA MAISON TRADITIONNELLE CHERCHELLOISE

(Classification Typologique):

	PARCELLE	ETAT DE FAIT	ANALYSE DE L'ASPECT GÉOMETRICO-FORMEL	ANALYSE DE L'ORGANISATION DISTRIBUTIVE/AGREGATIVE
MAISON D'ANGLE		 PLAN RDC front AXO	 surface foncière: 43m ² Module de base:	 maison d'angle double mitoyenté tricellulaire accès sur parcours entrée centrale
		 PLAN RDC front AXO	 surface foncière: 82.3m ² Module de base:	 maison d'angle double mitoyenté tricellulaire accès sur parcours entrée centrale
		 PLAN RDC front AXO	 surface foncière: 71.07m ² Module de base:	 maison d'angle double mitoyenté double cellulaire accès sur parcours entrée centrale
		 PLAN RDC front AXO	 surface foncière: 48.75m ² Module de base:	 maison d'angle double mitoyenté tricellulaire accès sur parcours entrée centrale
MAISON DE CENTRE		 PLAN RDC	 surface foncière: 105.3m ² Module de base:	 maison de centre 4mitoyentés tricellulaire accès sur impasse entrée latérale
		 PLAN RDC	 surface foncière: 70m ² Module de base:	 maison DE CENTRE 4mitoyentés tricellulaire accès sur parcours entrée centrale
		 PLAN RDC	 surface foncière: 122.5m ² Module de base:	 maison DE CENTRE 4mitoyentés quadricellulaire accès sur impasse entrée latérale
MAISON DE RIVE		 PLAN RDC front	 surface foncière: 117.6m ² Module de base:	 maison DE RIVE double mitoyentés 5cellule accès sur parcours entrée centrale
		 PLAN RDC front	 surface foncière: 71.5m ² Module de base:	 maison de rive triple mitoyenté tricellulaire accès sur parcours entrée centrale
		 PLAN RDC front	 surface foncière: 62.78m ² Module de base:	 maison de rive triple mitoyenté tricellulaire accès sur parcours entrée centrale
		 PLAN RDC	 surface foncière: 53.12m ² Module de base:	 maison de rive triple mitoyenté tricellulaire accès sur parcours entrée centrale

III.3.3.2 TISSU COLONIAL:

Le système parcellaire du tissu colonial présent: une grande variété, due à la stratification morphologique et régularité due à la trame de base, conditionnée par le processus historique continu de ses transformations, qui est la trame agraire.

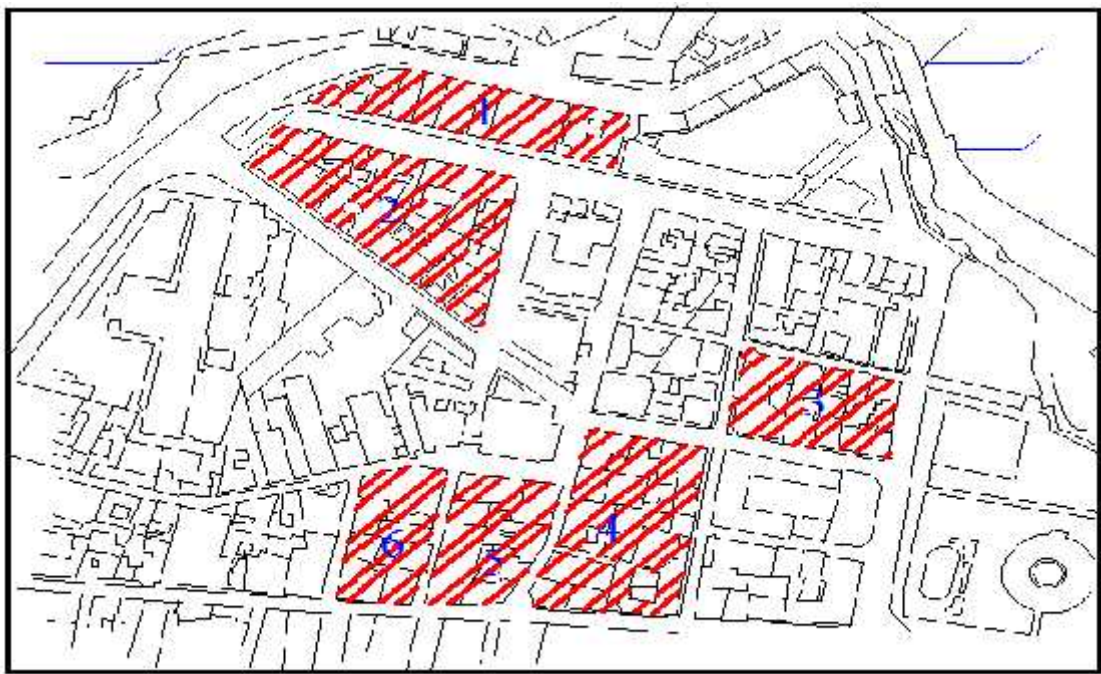


Fig20 : Typologie du tissu colonial

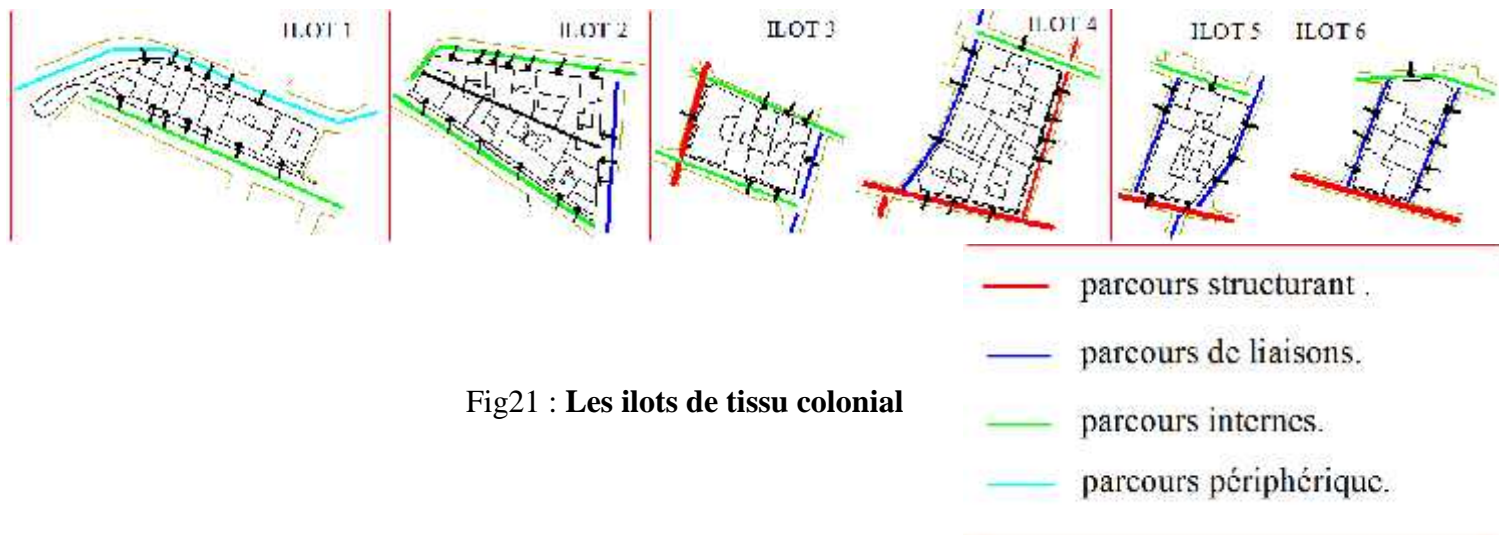
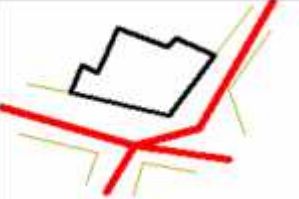

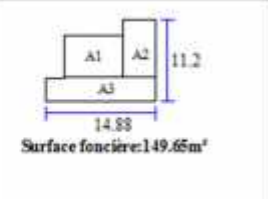
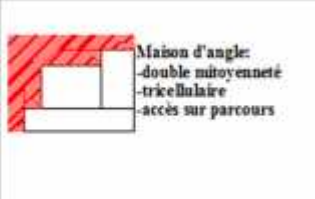
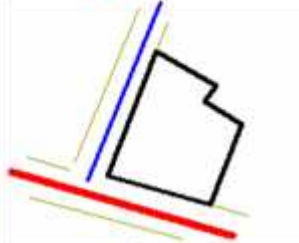

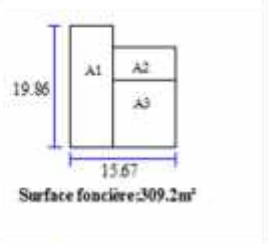
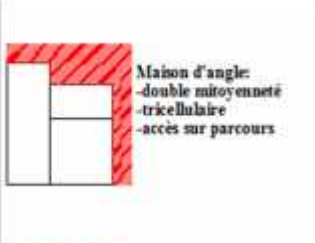
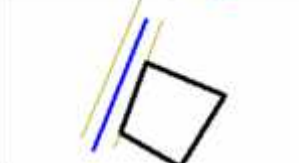

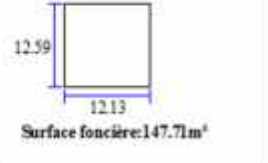



Fig21 : Les ilots de tissu colonial

-ETUDE PARCELLAIRE DU TISSU COLONIAL:

ILOT	PARCELLE	ETAT DE FAIT	ANALYSE DE L'ASPECT GÉOMÉTRICO-FORMEL	ANALYSE DE L'ORGANISATION DISTRIBUTIVE/AGRÉGATIVE
1			<p>Surface foncière: 550.41m²</p>	<p>Maison de rive : - Une mitoyenneté - quadriloculaire - accès sur parcours - entrée centrale</p>
			<p>Surface foncière: 134.58m²</p>	<p>Maison d'angle: - Double mitoyenneté - triloculaire - accès sur parcours</p>
			<p>Surface foncière: 287.30m²</p>	<p>Maison de centre: - Double mitoyenneté - biloculaire - accès sur parcours</p>
2			<p>Surface foncière: 269.57m²</p>	<p>Maison de rive: - triple mitoyenneté - quadriloculaire - accès sur parcours</p>
			<p>Surface foncière: 242.42m²</p>	<p>Maison d'angle: - double mitoyenneté - triloculaire - accès sur parcours</p>
			<p>Surface foncière: 89.67m²</p>	<p>Maison de rive: - triple mitoyenneté - triloculaire - accès sur parcours - entrée centrale</p>
4			<p>Surface foncière: 303.92m²</p>	<p>Maison d'angle: - double mitoyenneté - biloculaire - accès sur parcours</p>
			<p>Surface foncière: 329.21m²</p>	<p>Maison de rive: - double mitoyenneté - quadriloculaire - accès sur parcours</p>
			<p>Surface foncière: 108.97m²</p>	<p>Maison de centre: - triple mitoyenneté - biloculaire - accès sur impasse</p>

5				 <p>Maison d'angle: -double mitoyenneté -tricellulaire -accès sur parcours</p>
6				 <p>Maison d'angle: -double mitoyenneté -tricellulaire -accès sur parcours</p>
				 <p>Maison de rive: -triple mitoyenneté -cellulaire -accès sur parcours</p>

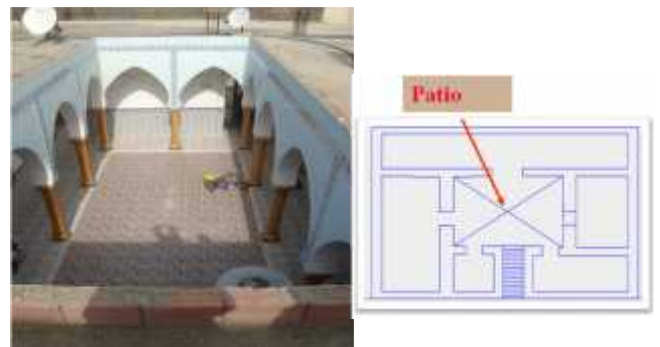
III.3.4 TYPOLOGIE DE LA MAISON

La ville de Cherrhell se caractérise par deux principaux types de maisons : maison traditionnelle (à cour), maison européenne(en bande).

III.3.4.1 MAISON TRADITIONNELLE :

A-Maison a cour (a patio) :

Se caractérise par ses espaces introvertis organisés d'une cour et ses murs extérieurs qui se distinguent par de petites ouvertures.



III.3.4.2 MAISON EUROPÉENNE(en bande) :

Cette maison se caractérise par des ouvertures plus importantes en nombre et en dimension, ce type comporte plusieurs niveaux avec des toitures inclinées couvertes de tuiles.



Matrice et processus de formation de la maison de 'CHERCHELLE				
type porteur et variantes présentant une différenciation de l'air enclosé en COEUR et 145 DMS				
agregat.nura	type: les maisons mono-cœur (1) (0)			
agregat.nura	agregat: à cœur (1)			
agregat: porte: urbain	m. avec: à cœur (2)	création de la trame multi-cellulaire	fermeture de trame	densification de la cour
	m. avec: à cœur (2)			
		densification de la cour	saturation de la ville	densification de la ville "INSULISATION"
agregat: urbain	m. avec: à cœur (3)			
		extension verticale	extension verticale	
agregat: urbain	maison à cœur (étage hors-niveau) (4)			
		formation d'une terrasse à étage	formation d'une terrasse à étage	

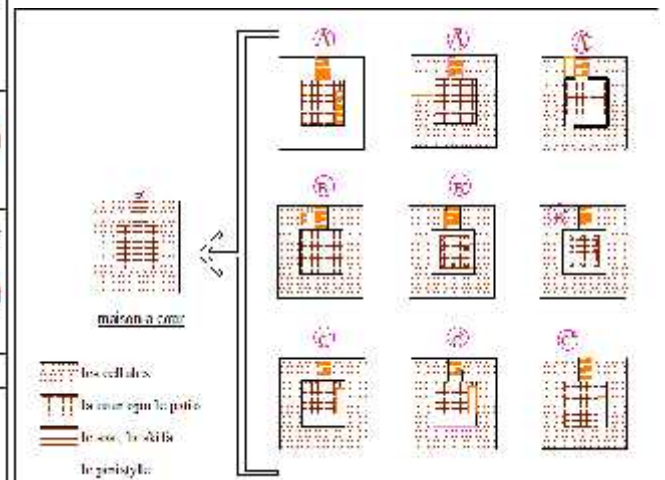


Fig22 : Schématisation de la genèse et de l'évolution de la maison cherchelloise.

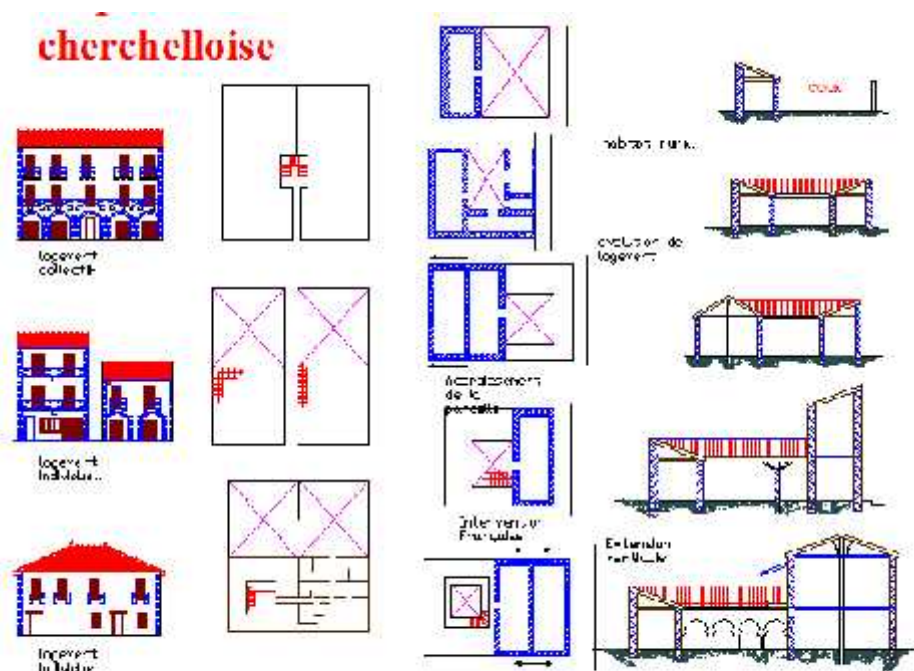


Fig23 : phases de l'évolution constructive de la maison cherchelloise.

III.3.5 ETUDE MODULAIRE :

On a procédé à des séries de relevés de bâtis afin de répertorier les différents modules dans la ville de Chershell, ces derniers sont synthétisés comme suit :

III.3.5.1 Module habitable :

D'une manière générale, l'évolution du module d'habitabilité est lié aussi bien à l'évolution des systèmes et des techniques constructives ainsi que les besoins fonctionnels et spatiaux. Le module habitable varie en largeur de 2m à 5m et en longueur de 2.50m à 7m, mais le module qui se répète le plus souvent c'est de 3.4m

III.3.5.2 Module constructif :

Il est le multiple en longueur mais jamais en largeur du module d'habitabilité.

III.3.5.3 Module commercial :

On a pu remarquer que le module commercial est le résultat d'un adossement ou d'un transfert du module habitable accompagné d'un dédoublement, ce qui explique les variations qui passent de 2.56 à 5m (parfois plus).

On a procédé à une étude des différentes positions occupées par le commerce pour comprendre son comportement :

-Position du commerce /l'habitat :

Nous constatons que la position du commerce diffère d'un cas à l'autre :

- Commerce s'adossant à la maison,
- Commerce occupant une partie du R.D.C,
- Commerce occupant tout le R.D.C,

-Position du commerce / l'hiérarchisation des voies :**-Sur les voies primaires :**

On trouve souvent des commerces de luxe. Le module commercial se multiplie en profondeur en créant ainsi des arrières boutiques et en occupant parfois tout le R.D.C.

-Sur les voies secondaires : On trouve des commerces de première nécessité. Le module commercial se dédouble sur le coté (en front) et souvent les commerces occupent une partie de la maison en s'adossant à elle.

III.3.6 SYSTEME CONSTRUCTIF:

L'étude de la morphogenèse du tissu andalou-ottoman a permis de comprendre le phénomène de stratification qu'a connu la ville à travers le temps. Elle a démontré que les structures de cette période se sont superposées aux structures antiques qui ont fournis de bonnes fondations aux constructions ultérieures³. Les vestiges de la période romaine ont ainsi servi à la reconstruction du quartier à partir du 15^{ème} siècle et ce, suivant deux formes de réutilisation; la première étant donc l'utilisation des restes des constructions antiques comme assises aux nouvelles édifications, et la deuxième est le remploi des matériaux antiques issus des effondrements ou même des constructions encore debout à cette époque. Nous pouvons même considérer une troisième forme qui est l'adaptation des anciennes structures dans les nouvelles, comme ça a été le cas pour le théâtre romain qui a constitué une fortification au rempart andalou du XVI^{ème} siècle⁴.



Fig24 : Stratification d'un mur des thermes de l'Ouest

A côté des matériaux fournis par les vestiges romains, d'autres matériaux et procédés constructifs ont été utilisés pour constituer l'art de bâtir de la période andalou-ottomane, nous tenterons ici d'énumérer les principaux éléments de structure et leurs techniques constructives dans la maison de Cherchell :

³ Y.Chennaoui, 1993, *op.cit*, p212

⁴ Y.Chennaoui, « Le rempart andalou de la ville de Cherchell au XVI^{ème} siècle », in bulletin d'information de CRATerre n°21-22, 1998

III.3.6.1 Les soubassements :

Ils constituent le prolongement des fondations, destinés à protéger les murs des remontées capillaires et des problèmes liés à l'humidité. Ils ont une hauteur moyenne de 50cm, leur épaisseur est égale à celle du mur. Ils sont en moellons ou en pierres de taille de récupération, hourdés au mortier de chaux.

III.3.6.2 Les murs :

Ceux-ci sont de deux types, les murs en terre et les murs en pierre. Les murs en pierre, sont soit en moellon grossièrement taillés disposés en assise ou non, soit mixtes en moellon et pierres de taille équarries récupérées des monuments romains. Ce sont principalement des pierres calcaires ou en grès. L'épaisseur des murs varie entre 50 et 80cm en général, sauf cas particulier des monuments majeurs qui peuvent atteindre 120cm d'épaisseur. Les pierres sont hourdées au moyen d'un mortier à base de chaux, sable et terre. La pierre de taille de récupération est souvent employée comme chaînage d'angle.

III.3.6.3 Les planchers :

Ils sont de type structure en bois avec remplissage en terre. L'ossature en bois est constituée de rondins de thuya en général de 8 à 12cm de diamètre, ancrés dans les murs porteurs latéraux, avec un voligeage, soit en planches de bois de 2 à 3 cm d'épaisseur, soit en lattis-roseaux disposés perpendiculairement aux rondins. Les planches ou roseaux servent de couche support au remplissage. Le remplissage peut être soit une couche de béton de terre de 10 à 30cm posée directement sur les planches, soit composé d'une première couche de pierres plates et tuiles concassées sur laquelle est disposée de la grosse pierraille, et une deuxième couche de béton de terre⁵.

Lorsque qu'il s'agit d'un plancher de séparation entre deux niveaux, un revêtement de sol est posé dessus au moyen d'un mortier de chaux. Dans le cas d'un plancher terrasse le revêtement de sol est remplacé par un mortier de chaux et sable de 5 à 8cm d'épaisseur. La portée des rondins dépend de la largeur de la pièce à couvrir. Elle est généralement comprise entre 2.50 et 3.50m, l'espacement des rondins peut atteindre 60cm.

III.3.6.4 Les toitures :

Les couvertures en tuiles rondes reposent sur une structure en bois composée de rondins⁶ ancrés dans les murs. Un tissu en toile tendu et chaulé est fixé sous les rondins, des roseaux sont posés sur la structure en bois, une fine couche de terre est étalée par-dessus les roseaux et une première couche de tuiles est disposée sur sa face concave, et le deuxième est posée la partie concave vers l'extérieur de telle manière qu'une tuile est posée à cheval sur les deux autres.

⁵ Ibid. supra note 22

⁶ Ibid. supra note 19

III.3.6.5 Les arcs :

Quand les ouvrants ne sont pas marqués par des linteaux en bois soit par des planches, soit par des rondins, ce sont les arcs qui jouent le rôle de franchissement aussi bien pour les portes et fenêtres que pour les galeries du patio. Il s'agit principalement de l'arc en accolade et de l'arc en plein cintre, l'arc brisé étant plus rarement utilisé. L'arc en accolade ou arc Cherchellois⁷ est très présent dans la maison. C'est un arc brisé composé de deux demi-arcs en plein cintre outrepassé, se rejoignant en accolade au niveau de la clé. L'arc est construit en briques pleines de terre cuite sur un coffrage en bois cintré sur les deux cotés. Au niveau de la clé, les briques sont décalées vers le haut et taillées en biseau pour former l'accolade. Les arcs reposent sur les murs porteurs en pisé, au moyen de renfort des pieds droits avec des briques de terre cuite. Dans le cas des galeries, ils sont appuyés sur des colonnes dont la base est octogonale et la partie supérieure torsadée.

III.3.6.6 Les enduits :

Les revêtements des murs sont à base d'un mortier de chaux, de sable et de terre. Il arrive parfois de retrouver des tuiles concassées mêlées au revêtement afin d'assurer une meilleure protection des parois extérieures du mur. Les murs reçoivent en surface un badigeon au lait de chaux en plusieurs couches. L'épaisseur des enduits peut atteindre 20mm.

⁷ A.Behiri, La formalisation comme processus révélant le système constructif d'un élément architectural. Cas de l'arc cherchellois, mémoire de magister, EPAU, 2007

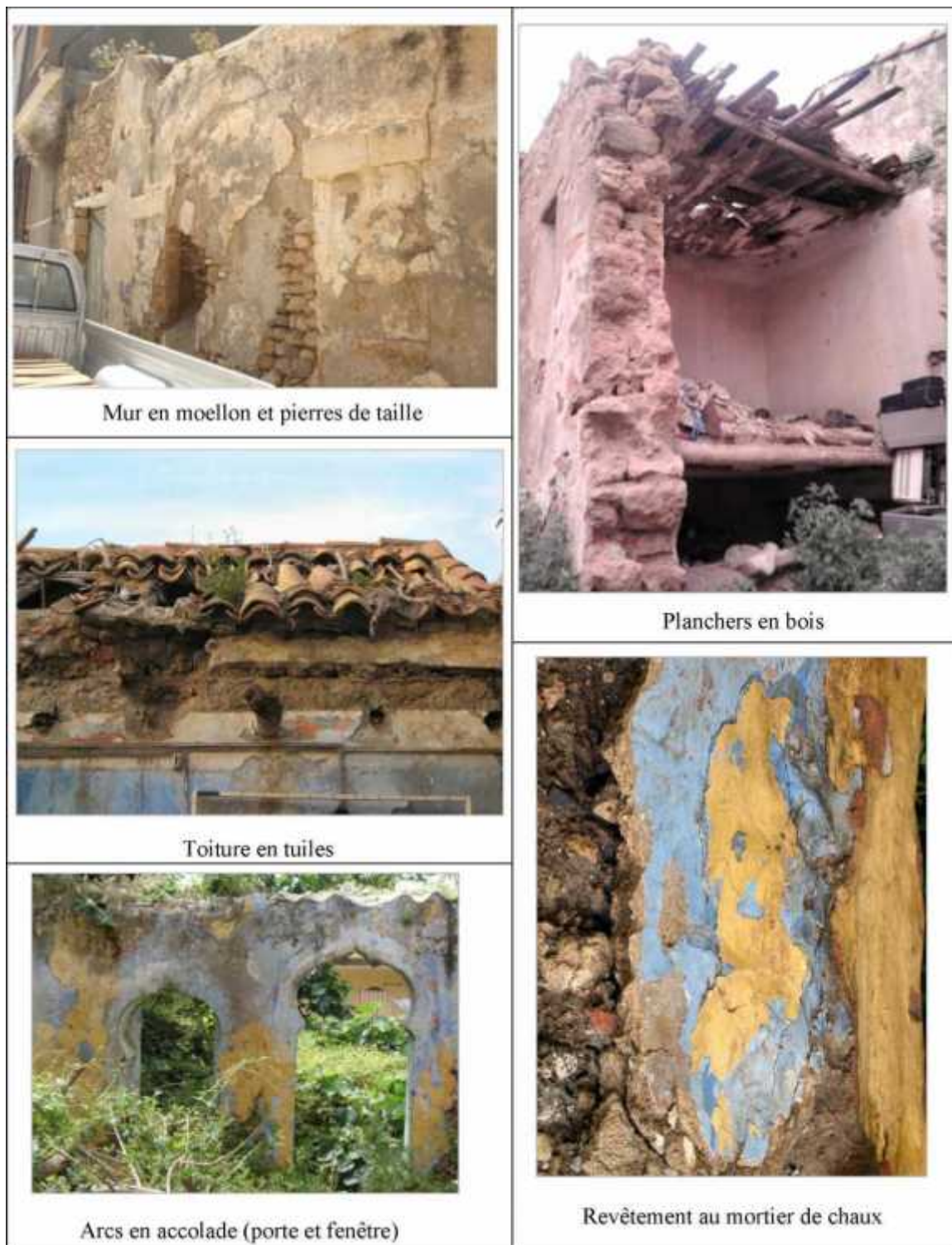


Fig25 : Différents éléments du système constructif de la maison de Cherchell.

III.3.7 ETUDE DES TECHNIQUES DE JONCTION STRUCTURELLES :**-TECHNIQUES CONSTRUCTIVES**

Concernant la structure, à murs porteurs en pierres et mortier pour tous les îlots.

a - Matériaux de construction :

-Le bois : utilisé comme menuiserie - Moucharabia

-La brique : matériau essentiel employée dans la construction des édifices s'unit très bien avec le mortier à base de chaux. (Piliers, voûtes abords des ouvertures...).

-Le mortier : est un mélange de sable ou pierre à chaux utilisé comme enduit et comme liant.

-Le plâtre : utilisé dans la protection et le décor des bâtiments.

b - Eléments structurels et systèmes de constructifs :

-Les murs : éléments porteurs verticaux (mortier en pierre).

-Les piliers : diminuent les effets des poussées horizontales provoquées par les planchers et reçoivent les charges de la structure horizontale.

-Les poutres et les solives : porteurs horizontaux (en bois).

-Arcs: les arcs jouent le rôle de franchissement aussi bien pour les portes et fenêtres que pour les galeries du patio. Il s'agit principalement de l'arc en accolade.

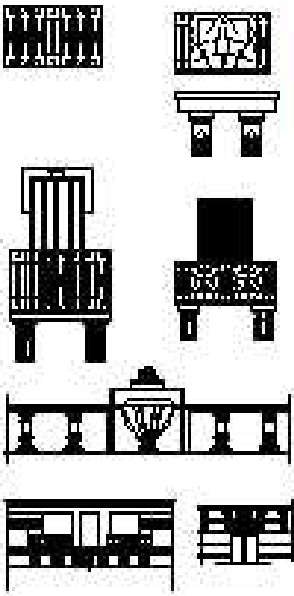
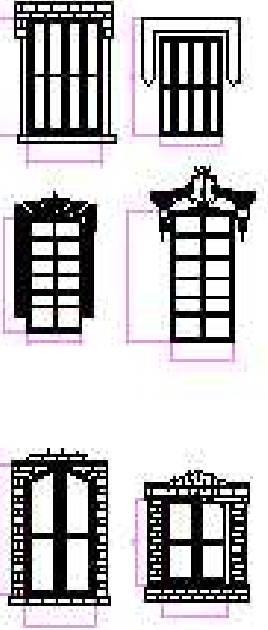
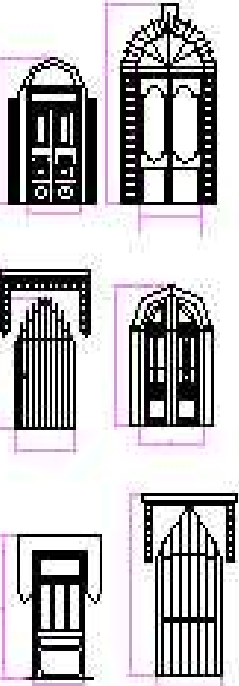
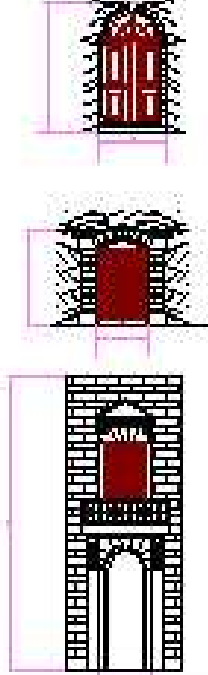
III.3.8 ELEMENTS ARCHITECTONIQUES:**-Typologies et valeurs architecturales:**

-Fenêtres : Dans quelques maisons ; les fenêtres sont inexistantes, mais dans la majorité, les fenêtres existantes sont petites, et sont remplacées par d'autres plus « modernes ».




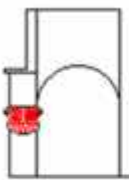








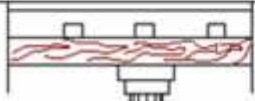







-Les niches : On trouve différents formes de niches utilisées pour le rangement.

-Les escaliers : En comparaison avec des maisons de même type tel que la Casbah d'Alger, l'escalier dans la maison traditionnelle à AIN-KSIBA n'est pas aussi discret et il est dépourvu de main courante.

• **Eléments Architectoniques période Colonial (Fig26):**

ELEMENTS DECORATIFS	LES FENETRES	LES PORTES	
			

• **Eléments Architectoniques période Médiévale (Fig27) :**

 <p>porte arque brisée</p>  <p>porte fer à cheval</p>	 <p>porte plein centre</p> 	 <p>porte plein centre</p> 
 	 <p>porte plein centre</p> 	 <p>porte fer à cheval</p> 
 	 <p>porte arque brisée</p> 	 <p>porte fer à cheval</p> 
	 <p>porte arque brisée</p>	 <p>porte plein centre</p>

Conclusion:

A travers la lecture typologique de la ville de Cherchell nous, remarquons une structure fondatrice de la ville ainsi qu'un patrimoine historique d'une grande valeur, qu'on est amené à préserver d'un côté et de le faire évoluer d'un autre côté pour qu'il participe à la continuité historique de la ville.

Le centre ancien de la ville de Cherchell contient des éléments fondateurs qui sont les permanences typologiques et socioculturelles.

- Les permanences typologiques :

Les maisons qui ont une valeur historique et architecturale.

Les mosquées qui sont des points de repère de la ville traditionnelle.

Les quartiers résidentiels comme Ain Ksiba qui sont un patrimoine historique.

- Les permanences sociales et culturelles :

Se sont les marchés et les quartiers ainsi les espaces publics très importants pour la dynamique de la ville. Tous ces éléments représentent pour la ville des repères urbains.

Passage analyse/projet.

Les objectifs didactiques de cette analyse résident donc, d'une part, dans une sensibilisation à la problématique urbaine dans sa complexité, et d'autre part dans une confrontation avec la dimension urbaine comme référence dans le cadre d'intervention sur les structures de la ville.

L'analyse urbaine sera la condition mené au projet d'architecture elle conditionnera l'énoncé, la méthode et le lieu théorique du projet, qui reste et qui doit rester en toute circonstance l'essentiel de notre pratique et de notre métier.

Le projet consista donc en une intervention pour créer une relation entre la ville et le port de pêche en premier lieu, et en second lieu faire revivre les activités de la ville par le biais de la communication et l'échange.

En fin nous concluons de cette lecture de la ville de Cherchell. Présente un caractère architectural et urbain plus ancien, résultant de densification a travers l'histoire, d'ou ce niveau de cohérence et la continuité d'accentuer son évolution, mettre en évidence la relation ville/mer dans le projet, relation transversale (relier les différents paliers de la ville), valeur paysagère et valeur patrimoniale de la ville.

III.4 LES INSTRUMENTS D'URBANISME:

III.4.1 LECTURE CRITIQUE DES INSTRUMENTS D'URBANISME:

Hormis, le centre historique érigé en plan de sauvegarde, le PDAU dans son découpage en secteurs.POS ne favorise la relation transversale nécessaire au rétablissement de la relation ville/mer sur l'ensemble du territoire de la ville. Les secteurs proposé se déploient en longueur, le long de parcours historique (RN11), renforçant l'urbanisation linéaire qui coupe la ville de ses richesses paysagers (lamer et le relief montagneux).

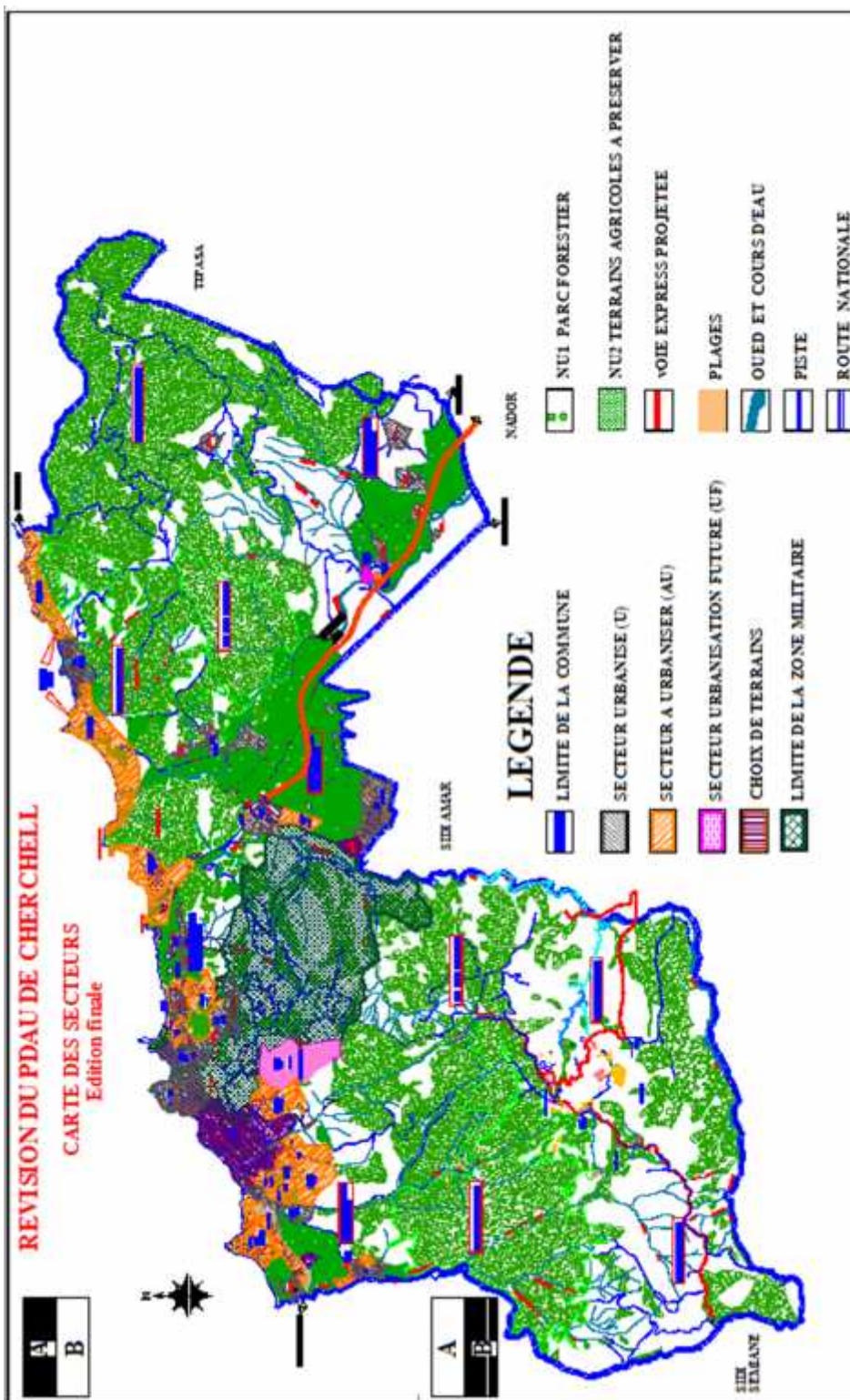
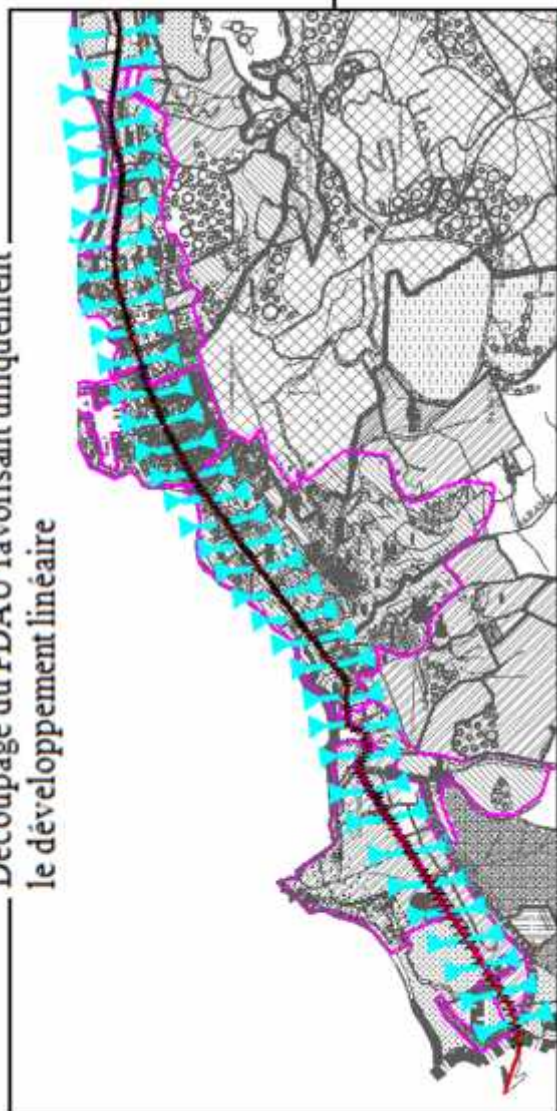
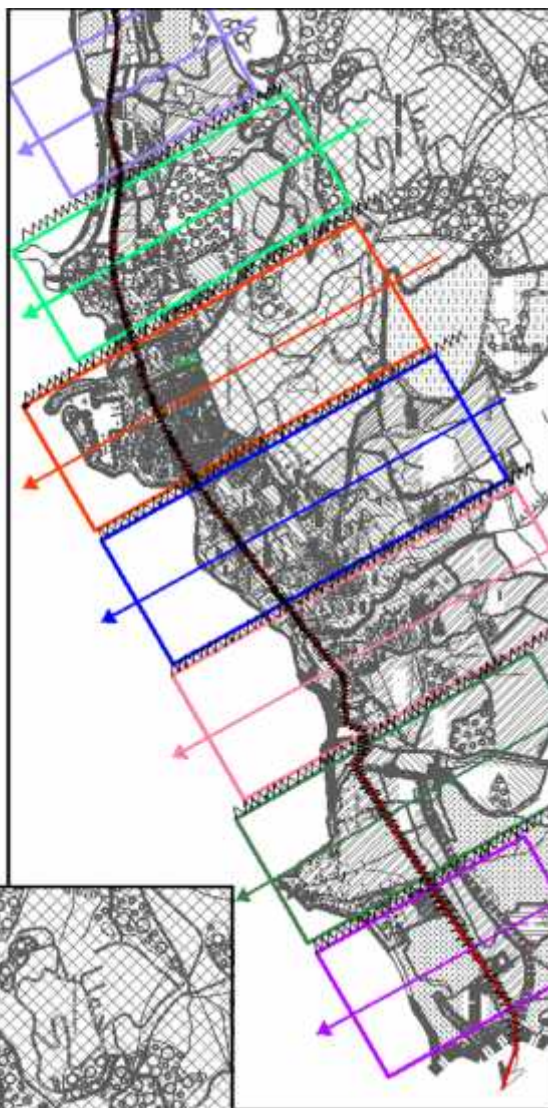


Fig28 : Le PDAU de Cherchell

Découpage du PDAU favorisant uniquement le développement linéaire



Découpage proposé favorisant la relation ville mer



III.4.2 LA PRESENTATION DU POS:

POS 1 = CENTRE HISTORIQUE

1. Nature du POS : plan de sauvegarde PPSMV.

Rénovation du tissu existant fortement endommagé par les séismes. Restructuration de la zone portuaire, Réhabilitation du noyau central

2. Superficie : 40 hectares (POS approuvé 29).

3. Délimitation :

au Nord : la Mer, au Sud : une voie et l'académie militaire, à l'Est : la rue casaera, stade militaire et les thermes de l'est et à l'Ouest : porte de palestine, une rue et une cité d'habitat collectif (Mostepha rachedi).

OCCUPATION DU SOL :

Centre historique couvrant le noyau originel de la ville avec concentration des équipements administratifs à l'échelle communale ; des équipements et des activités essentiellement tertiaires avec une fonction commerciale développée.



Fig29 : POS1 Centre historique

Superficie des sites historiques : 1.37 ha, Les équipements existants :

- Siège de L'APC , Siège de Daïra , Musée , Crèche , Equipement administratif , Sûreté urbaine , 2 CEM , 2 Ecoles Fondamentales Elémentaires EFE , Internat des filles, 3 Mosquées, Marché couvert , 2 Centres de santé, Polyclinique, Bibliothèque , PTT , Crèche , Contribution divers , Agence nationale de l'emploi , CTC , CNAS , Office de tourisme , Air Algérie , BADR , Impôts Douane , ECOREP , Station urbaine , Commerces de 1ere nécessité ,Commerces spécialisés , Services et activités.

III.4.2.1 PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE AU CENRTE HISTORIQUE :

L'analyse urbaine de la ville de Cherrhell a mis en évidence les problématiques suivantes :

- Manque d'articulation avec la mer (ville /port).
- Absence de prise en charge des potentialités générées par le port.
- Mauvaise prise en charge de la porte Bâb Elgharb et prolifération de commerces illicites avec empiètement sur l'espace public.
- Rupture typologique entre le cadre bâti ancien et nouveau.
- Mauvaise de prise en charge du potentiel archéologique de la ville.
- la cité militaire semble contenir le centre ville et gêne par la même occasion son développement vers sud.
- Saturation et encombrement des voiries, principalement par la pression exercé sur la RN11.
- Absence de parcours touristiques. -capacité d'accueil insuffisante pour le tourisme de masse. -manque d'endroits attractifs qui peuvent attirer les gens tout au long de l'année (restaurants/terrasses). -la non-diversification des domaines de tourisme (autre que le tourisme balnéaire).

III.4.2.2 CONTRAINTES ET PROPOSITIONS DU POS :

Les contraintes	Les propositions du pos
*Absence d'infrastructure d'hébergement	Déplacement des activités nuisibles et incompatibles. TOL visé 5 personnes par logement. Densité moyenne variant de 40 à 80 logements par hectare selon les caractéristiques du site. Internat pour les filles
* Manque d'équipements et d'activités a caractère culturel et de loisir.	* Création de nouvelles activités socioculturelles au niveau de Ain-El ksiba. * Sur l'axe des ruines romaines, les thermes de l'ouest. Piscine, Discothèque, Consommation légère, loisirs, Café Terrasse, Restaurant -pêcherie etc.
* La dégradation des sites archéologiques.	Mise en valeur des sites archéologiques. Développement de l'activité touristique. Proposition d'un circuit touristique mettant en valeur les sites et vestiges historiques.
* La vétusté du quartier AIN EL KSIBA.	Mise en application d'un plan d'action confirmant la logique d'organisation et les différentes séquences de la ville (de la place, de ain ksiba, de l'emprise portuaire, de la rue casaera, des thermes de l'ouest et du théâtre.

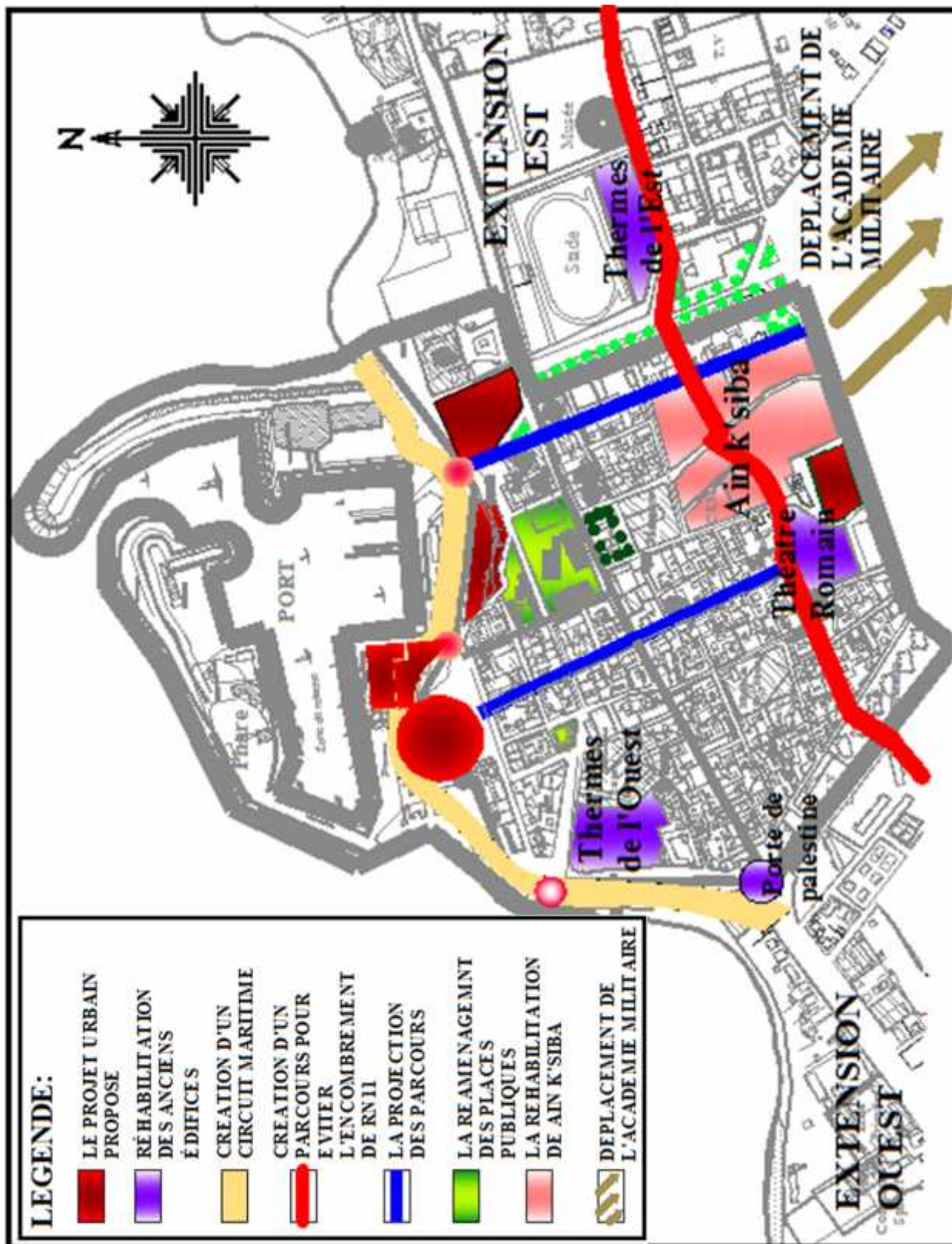
*Emprise portuaire mal exploitée.	Développement de l'activité de pêche. le réaménagement du port existant et création d'un port de plaisance.
* Les problèmes de circulation.	Création d'un boulevard front de mer et revalorisation de l'activité portuaire. Aménagement d'un boulevard reliant la zone d'équipements Est à la zone d'équipements Ouest en créant une zone à forte animation. Déplacement des arrêts de bus. L'aménagement des équipements touristiques et structurant le boulevard front de mer.

III.4.3 CRITIQUES DES INSTRUMENTS D'URBANISME ET PROPOSITIONS A L'ECHELLE DU CENTRE HISTORIQUE:

CRITIQUES	PROPOSITIONS
<p><u>STRUCTURE DE L'URBAIN:</u> *concentration des services au cœur de la ville. *inexistence d'une façade maritime. *Rupture ville-mer due à l'absence d'infrastructure d'articulation. *Rupture entre le noyau (le centre ville historique) et les deux extensions au niveau de la typologie, de l'échelle et de la structure. *Apparition de nouvelles typologies qui dégradent fortement le caractère organique de la ville. * Mauvaise situation de la zone militaire qui représente un obstacle au développement de la ville dans le sens vertical.</p>	<p>*l'insertion d'un projet urbain dans la façade nord. * Renforcement de la relation visuelle et fonction ville-mer matérialisée par le projet d'extension du balcon maritime vers le nord et créer des percés qui mène directement vers la mer. *crier une relation entre les habitants et les touristes pour éviter la séparation entre le centre ancien et la mer. *création des promenades front de mer pour renforcer la relation entre ville et la mer. *Renforcer et améliorer la relation entre la partie basse et la partie haute de la ville par la projection et la continuité des parcours. *Réglementation de l'occupation future par un plan de sauvegarde. *La réhabilitation des anciens édifices * l'emplacement de la zone militaire dans une zone assez loin de la ville.</p>
<p><u>STRUCTURE VIAIRE:</u> *absence d'un circuit touristique. *L'existence d'une emprise portuaire, non exploité « le front de mère ». *Saturation et encombrement des voiries principalement par la pression exercé sur la RN11.</p>	<p>*proposer un circuit touristique qui renforce le tourisme de la ville. *l'encombrement de la RN11nécessite une réorganisation de la circulation mécanique. *la fortification de la circulation dans le sens verticale.</p>
<p><u>STRUCTURE FONCTIONNELLE</u> *L'absence de toute activité touristique dans la ville *Insuffisance d'infrastructure sanitaire. *Absence d'aires de stationnement. *mauvaise gestion des espaces commerciaux et portuaires *Des places publiques mal aménagé * manque des espaces publics.</p>	<p>*Implanter des projets qui renforce le tourisme (accueil - loisir- transports et service). Ces richesses peuvent donner a la ville une vocation touristique et d'attraction a l'échelle régionale, national et Même international *consolider le pole d'activités commerciales et culturelles existante autour du port et du marché. *la création et la réorganisation des places publiques.</p>

Nous concluons après la critique des instruments d'urbanisme nécessité d'un outil spécifique au centre historique plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (P.P.S.M.V.S.S) et par la même puisque l'ou est en présence d'un site archéologique, d'un plan permanant de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs archéologiques(P.P.S.M.V.S.A)

III.4.4 LE PLAN DE PROPOSITION DU CENTRE HISTORIQUE (Fig30):



III-5 PRESENTATION DE L'AIRE D'INTERVENTION:

Cherchell est l'endroit où on se trouve une diversité remarquable de par sa composition naturelle : collines, plaines, cours d'eau, mer, ouverte sur la méditerranée.

Elle fût la capitale de plusieurs civilisations, son site présente une gamme très variée de valeurs historiques, culturelles visuelles et naturelles d'intérêt touristique



Fig30:L'aire d'intervention

III-5-1- Situation d'aire d'intervention :

L'aire d'intervention, situé au nord du centre historique au bord de port, est bordée par la mer au Nord, la RN11 au sud, le musée à l'est et des équipements administratifs à l'ouest.



III-5-2- Caractéristiques physiques d'aire d'intervention:

Notre site d'intervention se compose de deux parties séparées par une voie périphérique :

- La première partie se trouve être une falaise vierge de vingt mètres de hauteur à partir de l'eau.
- Le terrain est fort accidenté ayant une pente d'environ 45° en son milieu, c'est-à-dire en dessous de la place.
- Les terres sont retenues par une forêt d'arbres à grosses racines plantés afin d'assurer cette retenue.
- La deuxième partie se caractérise par un terrain plat.

III-5-3- l'accessibilité d'aire d'intervention:

L'accessibilité d'aire d'intervention est assurée par deux cotés:

- *La partie Nord par la voie périphérique.
- *La partie Sud par RN11.



La RN11



La Voie périphérique

III-5-4-Environnement naturel :

a-Géométrie :

Le terrain a une forme régulière (carré) d'une superficie de 6716m², séparé en deux parties par une falaise.

b- Ensoleillement:

Il existe un obstacle majeur à l'ensoleillement au dessous de la falaise donc en essayons de résoudre se problème dans la conception de notre projet.

c- Les vents :

Les vents dominants sont les vents Nord-ouest ; donc il faut prévoir une protection végétale et une bonne orientation des toitures.



III-5-5-L'état du bâti :

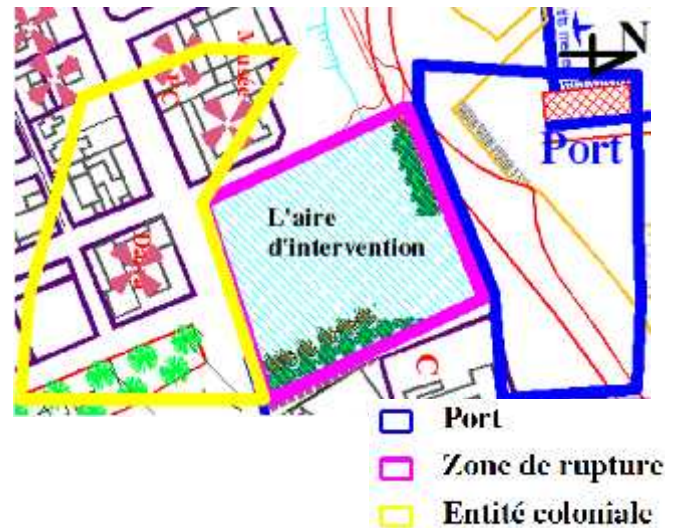
- Notre aire d'intervention est limitée par des constructions de différents états.

- 1- constructions de bonne état : sont les constructions de l'époque coloniale, ayant un gabarit de R+2 au maximum (on prend comme exemple l'A.P.C et le musée.....).
- 2 - constructions de mauvais état : qui se trouvent au niveau de La zone portuaire avec un gabarit qui ne dépasse pas R+1.



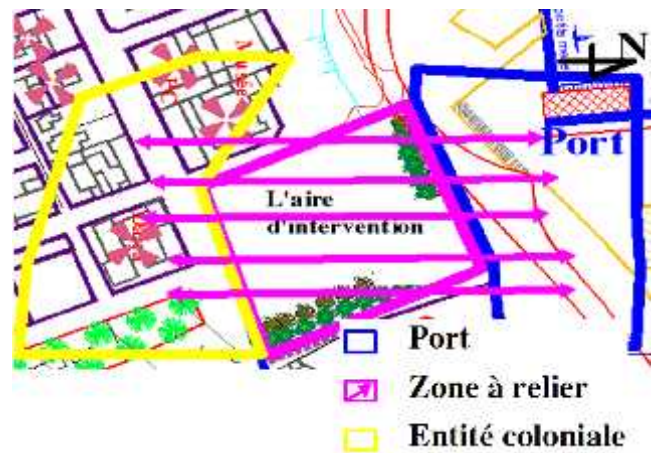
III-5-6- Problématique :

La ville de Cherchell étant une ville littorale, souffre d'un manque de relation entre sa partie portuaire et la ville. Ce qui fait que la proposition d'aménagement du parcours transversal (haute ville /quartier du port) se propose d'améliorer ce rapport de manière à ce que la ville s'approprie sont port.



III-5-7- Pertinence du projet :

Elle réside dans sa qualité de vouloir répondre à la problématique de la rupture entre deux paliers de la ville qui sont le quartier du port et la haute ville, séparés par un accident topographique.



III-5-8-Objectifs :

Le projet urbain, consiste dans le cadre du rétablissement de la relation transversale ville /mer, à créer une liaison entre les différentes entités dissociées.

Ceci se fera à travers la création d'un projet ayant un caractère et une fonction urbaine. Cela se traduit donc par la liaison entre le quartier du port (premier palier) et la partie haut de la ville.

- ✓ Le projet doit se présenter comme une nouvelle continuité ville /mer : cette continuité est à double caractère ; visuelle, qui renforce le paysage urbain existant de manière à préserver la vue du port et de la mer à partir de la ville architecturalement par des escaliers urbains monumentaux
- ✓ Redonner l'image touristique à la ville
- ✓ Faciliter la découverte et la promenade aux visiteurs
- ✓ Aménager de front mer par des activités commerciales pour inciter les visiteurs à pénétrer la partie basse de la ville

III-5-9- L'idée du projet:

L'idée de projet est la création d'un habitat intégré (+21m) dans la partie haute de la ville, que prolonge un jardin paysager (+15m) en préservant la falaise dans le quel sera intégré des escaliers urbains. Le passage au jardin se fait à partir de cette dernière à travers une esplanade de 4,5m qui mène directement au port.

III-5-10- Genèse du projet :

Concernant l'enveloppe extérieure, le projet se conforme aux règles d'alignement et d'ordonnancement de l'architecture environnante de typologie Coloniale.

L'îlot est découpé en deux parcelles par le prolongement de voies existantes afin de créer une percée vers la mer.



Suite à cela l'îlot est subdivisé selon la topographie, entre trois parcelles, deux parcelles en amont de la falaise et l'autre parcelle en aval.

On a proposé de d'affecter deux parcelles pour l'habitat en R+2 (+21m) pour respecter le gabarit du centre historique et garder la continuité visuelle vers la mer, tout en préservant la végétation existant sur la falaise dans laquelle seront intégrés des escaliers urbains permettant l'accès à un jardin paysager (+15m). En dessous de ce dernier, quatre étages, dont trois sont réservés pour les parkings et un quatrième pour la consommation (restaurants et cafétérias). A partir de cette dernière on a accès à une esplanade par des escaliers urbains et des passerelles qui permettent de rejoindre le front de mer. Tous ces aménagements permettront la suture entre la partie haute de la ville avec la partie basse (le port).



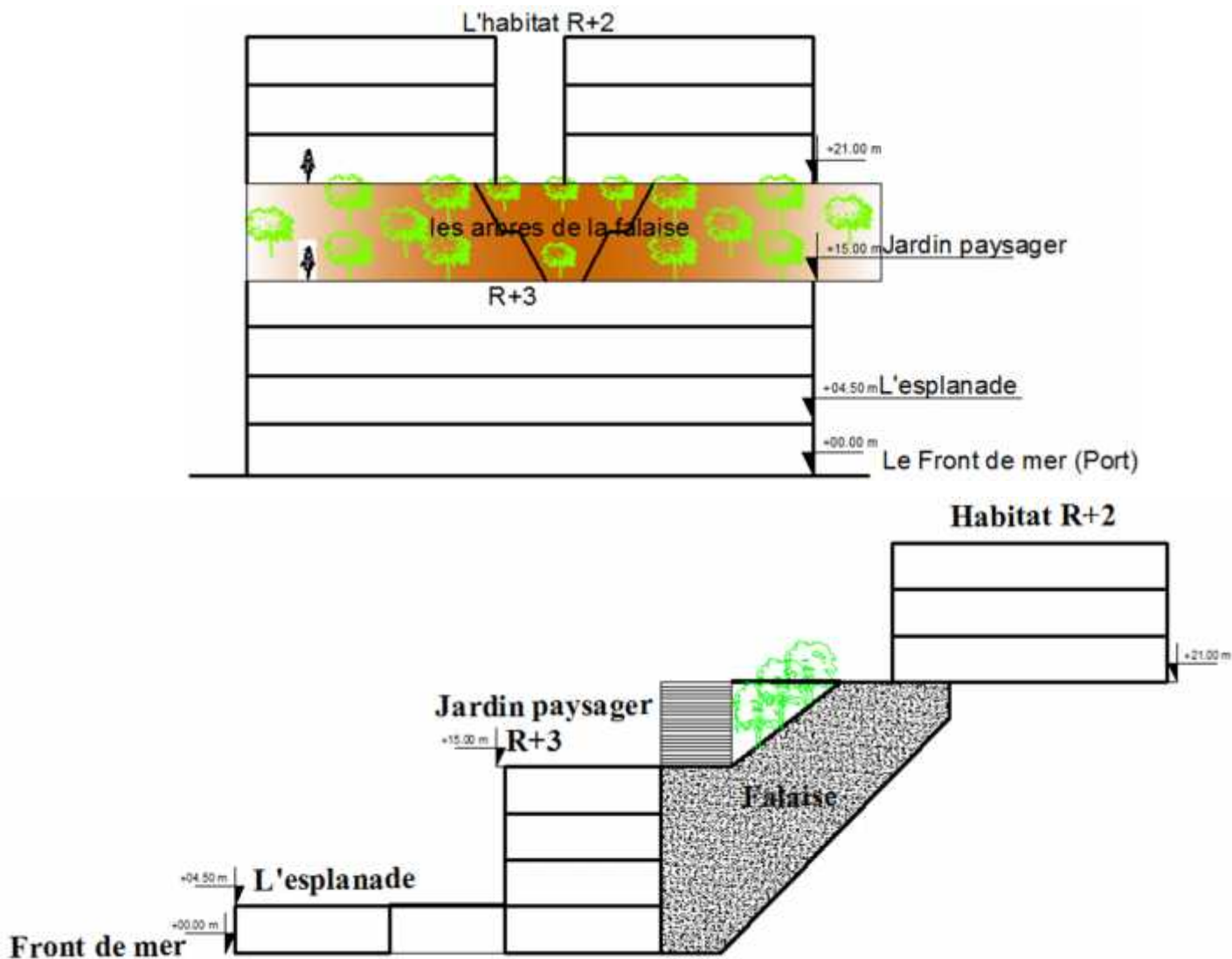
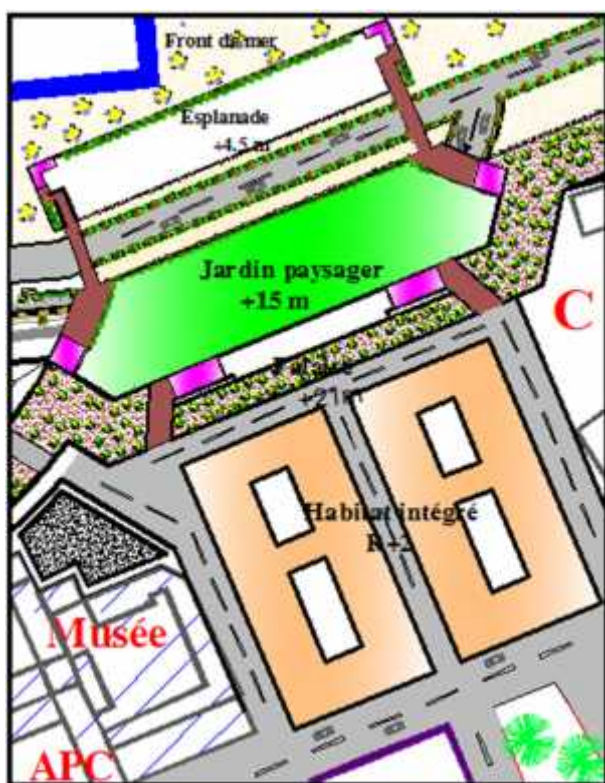


Fig33 : coupes schématiques du projet



LEGENDE

-  Deux parcelles d'Habitat intégré R+2
-  Jardin Paysager +15 m
-  Esplanade +4,5 m
-  Escaliers urbaines
-  passe relles

Fig34 : La composition urbaine

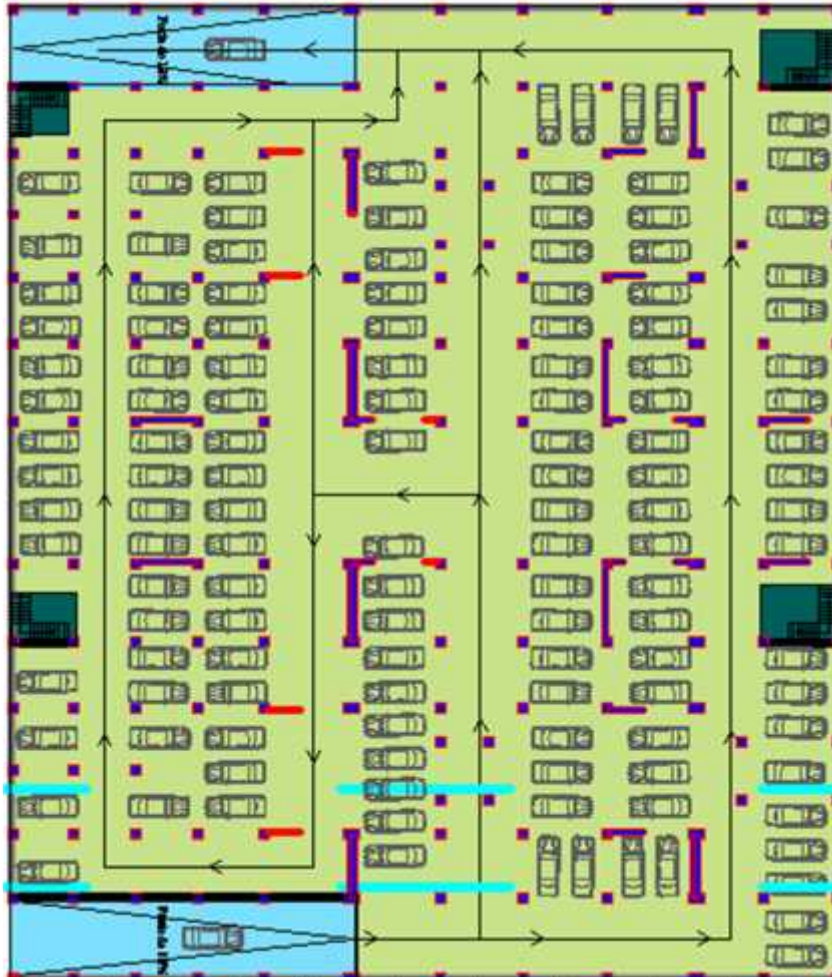
III-5-11-Structure fonctionnelle :

L'ensemble des espaces du projet se compose de deux parties distinctes :

A-L'habitat intégré de R+2 :

a-Au niveau du sous-sol

Un parking public pour répondre au problème de déficit en places de stationnement dans la ville



- Place de stationnement
- circulation vertical
- Pente de 12%

b- Au niveau du R.D.C :

pour répondre à la problématique qui se pose dans ce site d'intervention, à savoir l'absence de dynamique urbaine tout le long de l'axe côtier, ce niveau comportera des espaces réservés au commerce et l'artisanat.



- Commerces
- Espace distributif
- Exposition vente
- Circulation verticale

c- Au niveau de 1^{er} et 2^{ème} étages :

au niveau de l'étage courant on trouve 10 logements : 06 logements F4 et 04 logements F3 (20 logements au total, répartis sur deux niveaux).

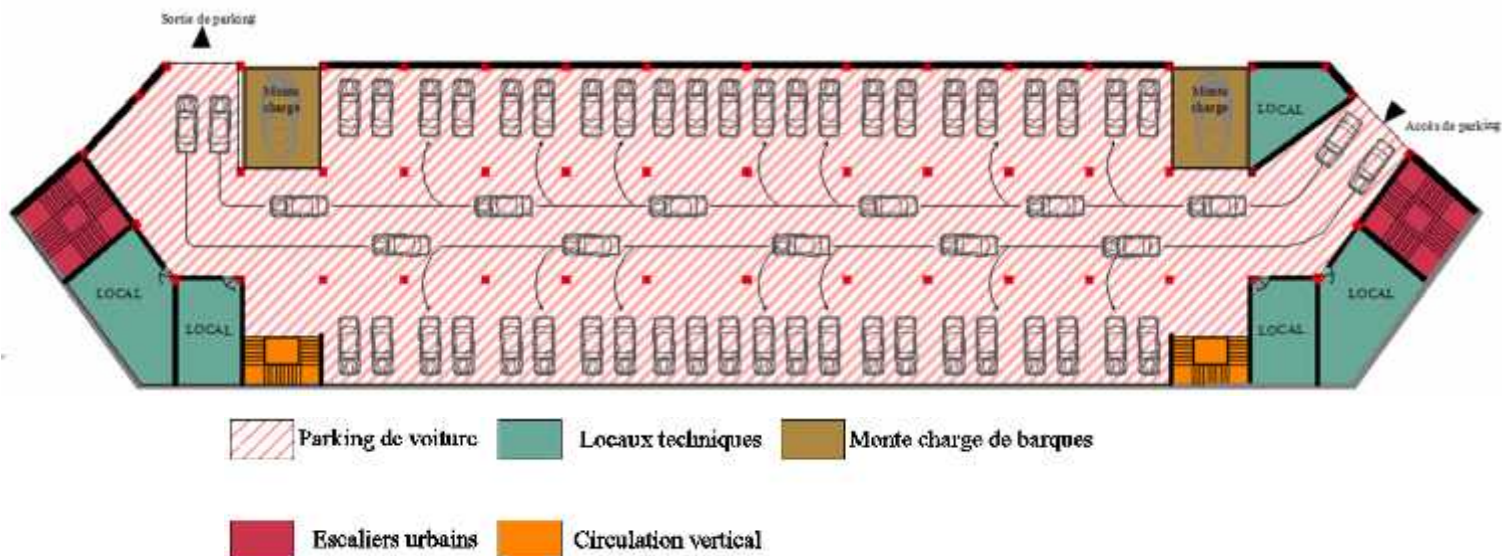


- Logements F4
- Espace distributif
- Logements F3
- Circulation verticale

Le bâti du jardin paysager :

a- Niveau du R.D.C :

Réservé à un parking de voitures public



b- Au niveau de 1^{er} et 2^{ème} étages :

Un garage pour barques en raison de la proximité du port. Au même niveau, et aux deux extrémités du 1^{er} étage (à l'extérieur), deux passerelles enjambant la route du port, permettent de rejoindre une esplanade à partir de laquelle il est possible de rallier le front de mer.



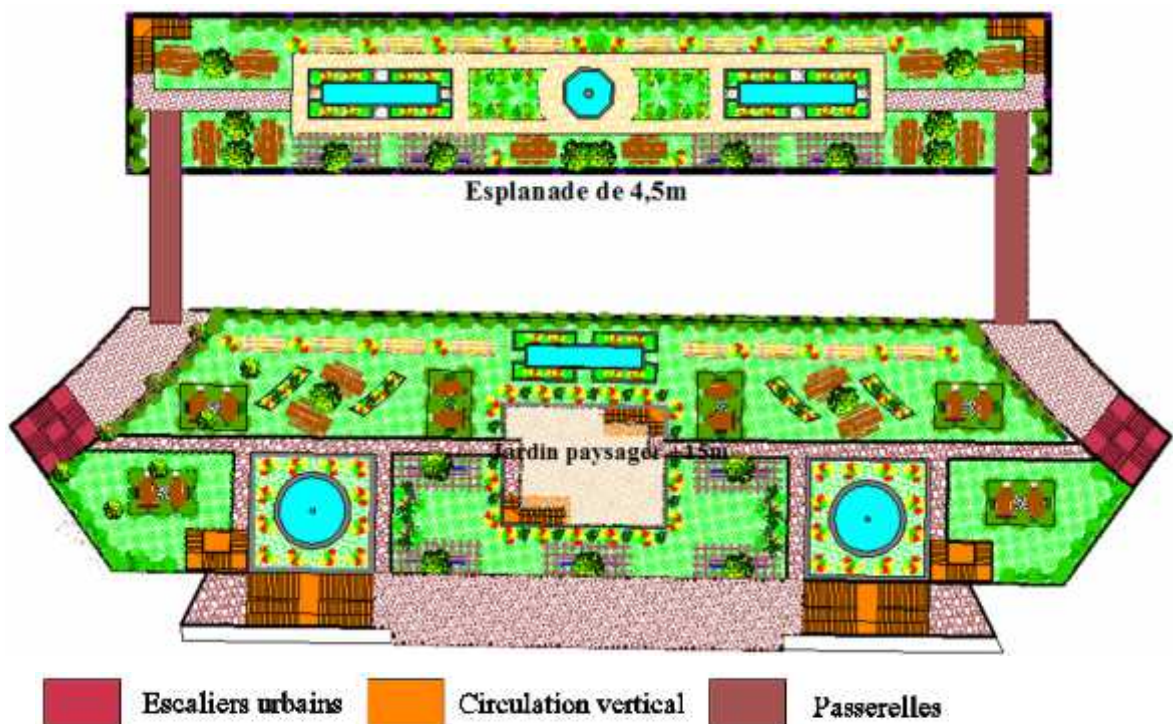
c-au niveau de 3ème étage :

Le 3ème étage est réservé pour la consommation : restaurants, cafétéria, salon de thé et pizzeria pour profiter du vues panoramiques du paysage marin.



d-Au niveau de 4ème étage (jardin paysager) :

Ce niveau est aménagé en jardin paysager, orienté vers la mer pour profiter des vues panoramiques, comme il est possible à partir de ce jardin, de passer vers l'esplanade de +4,5m en empruntant des escaliers urbains et des passerelles.



III-5-12 Composition des façades :

La façade du projet est s'inspirée du style architectural colonial (typologie de centre historique)

L'idée de la composition générale des façades :

Les façades du projet sont composées généralement de trois partie (couches) distinctes, reprenant l'idée d'une colonne qui est constituée d'une base, un fût et un chapiteau, autrement dit : Soubassement, Corps et Couronnement (Sommet).

Composition de la façade maritime:

Cette façade, orienté vers la mer, est le résultat de la composition de plusieurs éléments (horizontaux, verticaux et inclinés) classés comme suit :

- 1) Soubassement : il est constitué d'une esplanade
- 2) Corp : constitué de plusieurs parties distinctes qui sont :
 - les étages de jardin paysager (les parkins et l'étage de consommation) avec la falaise.
- 3) Courenement : se compose de l'habitat.

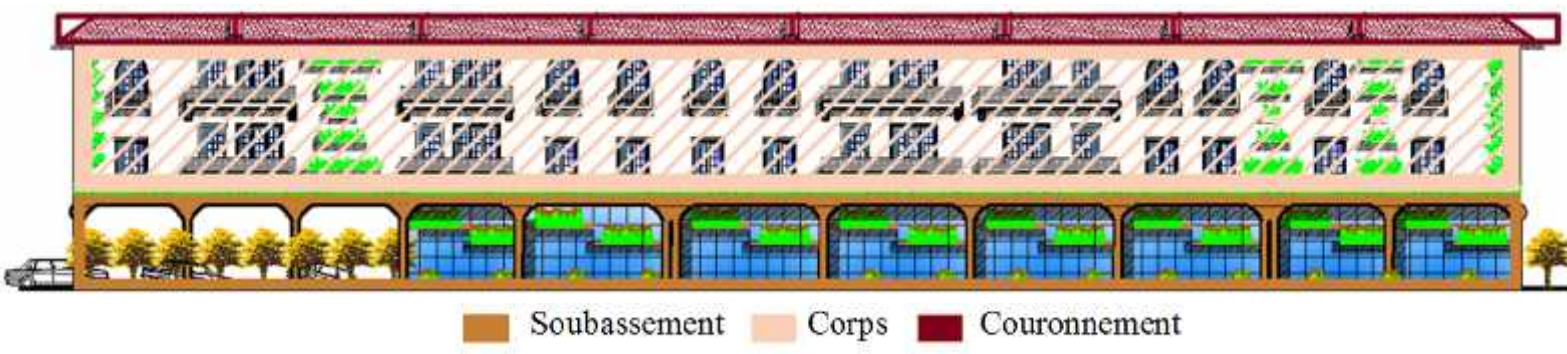


La façade de l'habitat se compose de :

Soubassement : occupé par l'activité commerciale.

Corps : se compose la partie résidentielle (les logements).

Couronnement : toiture en tuile inspiration de la typologie coloniale.



Conclusion :

Laboratoire d'Architecture est un atelier qui vise des situations particulières et concrètes. On y développe le travail sur deux différentes : l'échelle urbaine puis l'échelle architecturale. La partie urbaine nous a permis d'appréhender la ville sur les différentes structures qui la composent.

La ville de Cherchell a de grandes potentialités qui une fois valorisées lui permettrait de jouer pleinement son rôle en tant que centre balnéaire et une destination touristique d'importance régionale voire nationale. Pour cela le développement des infrastructures et des équipements touristiques est une condition nécessaire.

Notre projet qui est l'aboutissement de tout un processus de recherche, d'analyse et de lecture; nous a permis la compréhension des paramètres qui régissent l'organisation de l'espace et du paysage bâti dans les villes littorales. Le but de notre intervention est établir la relation ville/mer dans lequel on s'inscrit dans la façon de produire et d'organiser notre architecture et de la penser dans une intervention pour une meilleure mise en valeur des potentialités dont jouissent les villes littorales. Dans ce contexte nous avons voulu redonner à la ville de Cherchell l'image qu'elle possédait autrefois en améliorant son paysage urbain et architectural pour qu'il devienne un espace à usages multiples et compatible.